6.

MÉMOIRE

Sur la Paralysie des extrémités inférieures qu'on supposoit dépendante de la courbure de l'épine du dos ;

AVEC DES OBSERVATIONS

Qui prouvent que cette maladie, avec ou sans vice vertébral, dérive de la lésion de la moëlle épinière, et qu'elle se guérit par les fontanelles.

MÉMOIRE

Sur la Paralysie des extrémités inférieures qu'on supposoit dépendante de la courbure de l'épine du dos ;

AVEC DES OBSERVATIONS

Qui prouvent que cette maladie, avec ou sans vice vertébral, dérive de la lésion de la moëlle épinière, et qu'elle se guérit par les fontanelles :

Par M. Latour père, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre du Jury médical du département du Loiret, chargé du traitement des maladies épidémiques de l'Orléanois, de plusieurs sociétés savantes.

Quem natura negat dat medicina modum.

A PARIS,

De l'Imprimerie d'Hacquart, rue Gît-le-Cœur, n°. 16.

an XIII.—1805.

MÉMOIRE

Sur la Paralysie des extrémités inférieures qu'on supposoit dépendante de la courbure de l'épine du dos ;

AVEC DES OBSERVATIONS

Qui prouvent que cette maladie, avec ou sans vice vertébral, dérive de la lésion de la moëlle épinière, et qu'elle se guérit par les fontanelles :

Par M. Latour père, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre du Jury médicat du département du Loiret, chargé du traitement des maladies épidémiques de l'Orléanois, de plusieurs sociétés savantes.

Quem natura negat dat medicina modum.

Il s'étoit écoulé plus de deux mille ans, sans que le hasard eût révélé aux médecins le véritable remède de la paralysie des extrémités inférieures. Frappé de trouver le premier, dans un des livres d'Hippocrate, de ce génie observateur à qui la nature semble avoir dévoilé tous ses secrets, la description de cette maladie et des moyens que la nature emploie pour

la guérir, Cameron, médecin de Vorscester, fut sans doute plus étonné encore que ce passage n'eût jamais donné l'éveil à aucun de ses prédécesseurs, et excité leur zèle en faveur des paralytiques réputés incurables jusqu'à cette époque; riche des connoissances qui lui étoient propres, il crut entrevoir dans ce fait ignoré un nouveau moyen d'arriver à d'autres découvertes précieuses, et l'occasion de rendre ses talens utiles. Si une suppuration fortuite, dans la région lombaire, a guéri la paralysie des extrémités inférieures, reprocheroit-on à l'art de tenter une méthode qui releveroit l'espérance des malades en leur promettant les mêmes bienfaits? Ainsi raisonnoit le médecin de Vorscester. Selon lui, les fontanelles à côté des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, méritoient pour cet effet une préférence que l'expérience seule pouvoit justifier. Il communiqua son plan imitatif de la nature à Jeffais, chirurgien de la même ville. Enhardi par l'espérance, un malade se soumet à l'épreuve du caustique, et une sorte de miracle accrédite cette méthode qui fait époque dans l'art de guérir.

C'est au célèbre Pott que nous devons la publicité de cette observation intéressante. En nous enseignant le moyen qui fut employé pour la guérison de la paralysie des extrémités inférieures, il en développe tous les avantages dans le rapport qu'il fait d'une multitude de cures semblables, opérées par ses soins; mais il a semblé vouloir borner l'utilité du caustique à cette espèce de paralysie qu'il croit dépendante ou accompagnée de la courbure de l'épine du dos. Fortement persuadé que l'altération morbifique de la structure des os et des ligamens, produit seule cette maladie, il propose, pour prévenir les effets de ce vice vertébral, tels que la difformité de la colonne épinière et la carie funeste qui en résulteroient, le séton ou les fontanelles qui remédient en même temps à la paralysie.

Le chirurgien anglais aura sans doute des droits

éternels à notre reconnoissance, et nous lui devons de grands éloges pour ses recherches multipliées, et relatives à une méthode dont les succès sont constans et irrévocablement heureux; mais ne seroit-il pas à souhaiter qu'il eût supprimé dans ses remarques tout ce qu'il nous a laissé de conjectural sur l'origine de cette maladie, et qu'il s'y fût borné au but simplement médical? Je vais examiner si sa manière de philosopher est bien d'accord avec l'observation.

Il faut, selon Pott, une prédisposition vicieuse dans la forme et dans la substance des os pour déterminer la paralysie des extrémités inférieures; mais ne pourroit-on pas dire avec autant de fondement, que ce qu'il considère comme les principes du mal, n'en est que le terme dangereux? Sous ce dernier rapport, son système auroit été nuisible au progrès de l'art qui pouvoit étendre sa pratique des fontanelles à toutes les paralysies des extrémités inférieures, sans préexistence d'un vice vertébral. Au lieu de discuter ce point de doctrine, arrêtons-nous aux faits suivans qui se sont successivement offerts à mon observation, et dont j'ai soigneusement recueilli toutes les circonstances; ils me semblent seuls propres à asseoir notre jugement sur cette matière. Ce n'est pas sur des raisonnemens ou des systêmes illusoires que se fonde le médecin clinique; c'est à l'expérience qu'il en appelle, il n'aime à puiser son instruction et les règles de sa conduite que dans les leçons lentes, mais toujours certaines de la nature.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Il régnoit dans l'Orléanois, durant l'automne de 1783, une toux convulsive épidémique, communément appelée la *coqueluche*. Les enfans en étoient plus particuliérement attaqués; elle étoit effrayante par la violence des accès et par les contractions et

les secousses des muscles qui les accompagnoient; ces accidens interceptoient souvent la respiration, déterminoient un *raptus* du sang vers le cerveau, d'où résultoient des saignemens de nez et des ecchymoses dans les yeux et les paupières; quelquefois aussi les efforts de la toux, en portant de vives impressions sur les muscles abdominaux, chassoient les vens et les excrémens hors du canal intestinal. Quoique les effets de cette affection stomacale parussent être redoutables au premier aspect, cependant, ils ne devinrent jamais funestes aux malades qui eurent recours aux moyens que l'expérience avoit rendus recommandables. J'ai suivi avec attention la marche de cette maladie, et en général, j'ai reconnu que les émétiques, surtout l'ipécacuanha et les évacuans assez actifs pour faire révulsion de l'irritation dominante, étoient les remèdes qui convenoient; souvent il se régénéroit des humeurs muqueuses dans l'estomac, à mesure que cet organe étoit stimulé par la cause convulsive et par la toux: alors, les résolutifs et les incisifs achevoient la guérison.

Cette maladie, dont le jeune Durai fut atteint, offrit une bizarrerie d'accidens qui en rendit l'issue très-fâcheuse. Il étoit âgé de huit ans, d'un caractère très-vif, et déjà d'une maigreur que la fonte catarrale, trop prolongée, devoit nécessairement augmenter. La toux, très-fréquente, fut combattue par les moyens qu'exigeoient les indications générales de l'épidémie et de la constitution délicate du sujet; mais après deux mois de procédés curatifs variés, des symptomes nouveaux annoncèrent de jour en jour une affection grave et plus difficile à traiter. L'*orthopnée* durant les quintes de la coqueluche, l'oppression habituelle, et le gonflement des veines jugulaires, me firent craindre un commencement de désordre dans la poitrine. Peut-être ces accidens ne provenoient-ils que du spasme con-

sidérable et persévérant du diaphragme qui, ne s'abaissant pas durant les accès de toux et pendant l'inspiration, obligeoit, dans le premier cas, le malade à se lever sur son séant, et nuisoit d'ailleurs au développement du poumon. Je faisois toutes ces réflexions sans être bien assuré de leur justesse, lorsque l'inspection de la taille du malade vint m'éclairer sur une cause que je n'avois pas soupçonnée. Le déjetement de l'épine du dos sur le côté droit et en dehors, formoit déjà une difformité très-frappante; je ne doutois pas que cette inflexion ne gênât le jeu naturel du poumon; mais comment remédier à cet obstacle, si la courbure de la colonne vertébrale, favorisée peut-être par un vice rachitique, s'augmentoit tous les jours par les violens accès de toux qui favorisoient de plus en plus la saillie des vertèbres dorsales? Comment modérer, durant ces efforts convulsifs, le raccourcissement des muscles du ventre et de la partie antérieure du thorax, dont l'effet naturel étoit de faire courber tout le corps, et par conséquent l'épine? Comment, enfin, s'opposer à cet instinct spontané du malade, à s'arquer en devant dans les accès de *coqueluche*, et dans les besoins de l'expectoration? Évidemment les machines, les rembourrures et tous les moyens de redressement imaginables auroient été des inventions futiles pour résister à l'action de toutes ces puissances. Le but essentiel, ce que le malade pouvoit espérer de plus heureux, c'étoit la guérison de cette toux convulsive qui prêtoit des forces redoublées à tous ces leviers.... Jusqu'alors la méthode ordinaire dont les avantages avoient été certains pendant l'épidémie, avoient échoué à l'égard du jeune Duray; la nature ne s'assujétit pas toujours aux règles générales; il se rencontre des circonstances particulières qui forcent le médecin à s'écarter de la route commune pour ne pas tomber dans un écueil trop dangereux; dans le cas présent, non

seulement les émétiques, les évacuans, les incisifs, n'arrêtoient pas le progrès de la toux convulsive, mais je crus m'apercevoir qu'ils augmentoient l'irritabilité de l'estomac et les secousses du diaphragme; qu'ils excitoient l'orgasme des humeurs et la fièvre, et qu'ils accéléroient la protusion des vertèbres dans l'endroit de la courbure de l'épine. La méthode générale de traitement étoit donc démonstrativement vicieuse. J'imaginai que j'obtiendrois de plus grands succès des antispasmodiques directs qui conviennent ordinairement dans les convulsions partielles. En conséquence, je fis préparer avec le laudanum solide, les extraits de quinquina et de valériane, et la thériaque, un opiat dont on forma plusieurs petites pilules. Le malade en prit une trois fois par jour; les embrocations avec l'huile camphrée sur les muscles de l'abdomen et de la partie antérieure de la poitrine, et les frictions avec le baume nerval sur toute l'étendue de l'épine du dos, secondèrent la vertu de ces remèdes. En les employant, mon but étoit d'affoiblir la cause convulsive, et de faire avorter ses effets. En moins de quinze jours ces moyens déracinèrent le principe de la toux; mais ils ne changèrent pas le mode de respiration et d'oppression qui persistèrent toujours. On administra, contre le vice rachitique, les toniques et les antiscorbutiques; ils fortifièrent le malade et corrigèrent son teint cachectique; cependant, ils n'empêchèrent point le progrès de la proéminence des dernières vertèbres dorsales, ni le pli du col sur l'épaule droite, qui étoit elle-même un peu plus élevée que la gauche.

Pendant ces développemens osseux hétéroclites, l'accroissement du malade fut suspendu, ses jambes s'affoiblirent au point qu'il fut bientôt dans l'impossibilité de marcher; assis, il ne pouvoit s'opposer à la flexion extraordinaire de l'épine dans l'endroit de la protubérance dorsale, et, lorsqu'il étoit couché,

la puissance des muscles lombaires et cruraux diminuoit de telle manière qu'il ne pouvoit ni se placer sur les côtés, ni se retourner sur le ventre.

A cet état de déformation rapide des vertèbres et de tout le buste du malade, se joignirent encore l'amaigrissement des cuisses et des jambes, la flexion de la pointe des pieds involontairement en dedans, et la perte absolue du mouvement et du sentiment dans les extrémités inférieures.

Malgré cette situation affligeante, le malade jouissoit d'ailleurs d'une santé assez bonne. Les parens, trop convaincus de l'incurabilité de la paralysie, résolurent de le soustraire aux soins de la médecine; il mena une vie languissante pendant deux ans. A cette époque parut l'ouvrage de Pott sur la paralysie des extrémités inférieures. Je vis dans les observations qu'il renfermoit une ressemblance si parfaite avec l'état de mon jeune malade, que je me crus déjà en possession du moyen de le guérir. Bientôt je cherchai à faire reluire dans le cœur de ses parens un rayon d'espérance; pour cela, il ne falloit qu'exposer à leurs réflexions les faits rapportés par le célèbre Pott, en faisant connoître l'analogie avec toutes les circonstances et les symptomes de maladie qui accompagnoient et caractérisoient l'état de notre paralytique, et forcer ainsi l'opinion en faveur de l'identité des indications et du traitement.

L'application des fontanelles à côté des apophyses épineuses des premières vertèbres lombaires, étoit tout mon objet. Loin de se prévenir contre ce moyen, le père du malade déclara que l'expérience étoit la source des vérités dans les sciences; que c'étoit par elle, surtout dans notre art, que la nature transmettoit quelquefois ses trésors. *Je n'attendois plus que du hasard*, nous dit-il, *la guérison de mon fils; pour son propre bien et celui de l'humanité, je serois plus content de la devoir à la méthode des fontanelles.*

Pour parvenir à la plus forte conviction sur leur efficacité, pour étendre les progrès de cette découverte, je ne m'écartai point du procédé indiqué par Pott dans ses remarques sur la paralysie des extrémités inférieures. Deux caustiques furent placés à côté de l'épine du dos, dans l'endroit de sa courbure; ils étoient séparés l'un de l'autre par une étendue suffisante des tégumens qui couvrent les apophyses épineuses de la dernière vertèbre dorsale et de la première lombaire. Les escarres qu'ils déterminèrent s'étant détachées vers le dixième jour, il s'établit une suppuration de bonne qualité, très-abondante, et dont la matière abreuvoit tout l'appareil du pansement. Pour empêcher ces ulcères de se cicatriser, et afin d'en augmenter la profondeur, je préférai, aux féves conseillées par Pott, de gros boutons d'iris qui dispensèrent des cantharides en poudre proposées aussi par le même auteur.

Les avantages de la décharge d'humeurs purulentes que ces fontanelles ont procurés, se manifestèrent dès le vingt-septième jour; avant, le malade se tenoit toujours sur le dos; toute autre situation l'incommodoit. Le lendemain d'une nuit très-calme, il fut, à son réveil, très-étonné de remuer, quoique péniblement, ses jambes, et d'y éprouver un fourmillement extraordinaire; il se plaignit beaucoup d'un sentiment douloureux aux articulations; insensiblement les lombes se fortifièrent; l'action des muscles eut une corrélation plus distincte avec la volonté, puisque, devenu plus fort, le malade, trois mois après, eut la démarche assurée, et les mouvemens assez libres pour jouer et courir avec les enfans de son âge.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Le fils de M. de Roche...., âgé de neuf ans, avoit les apophyses épineuses des dernières vertèbres dor-

sales beaucoup plus saillantes que dans l'état naturel. En peu de temps, cette proéminence s'accrut considérablement, et le malade fut atteint d'une paralysie complète des extrémités inférieures. Il alla à Paris; M. Duchanoy, médecin de la Faculté, lui conseilla l'application des fontanelles, d'après la méthode de Pott. Le mouvement et le sentiment, perdus depuis trois mois dans les cuisses et dans les jambes du malade, s'y rétablirent en moins de soixante jours. Il revint ensuite dans sa terre de Montigny, près de Neuville, où je demeurois alors. Je le suivis pendant sa convalescence, et, loin de m'apercevoir que la suppuration des fontanelles diminuât le gonflement des corps spongieux des vertèbres, et la tendance de leurs apophyses obliques à subluxations, j'observai au contraire que l'augmentation de volume et de la courbure de ces os, éloignoit toujours la colonne épinière, et par conséquent le centre de gravitation de leur direction régulière et naturelle.

Ce jeune homme a survécu huit ans à la guérison de sa paralysie. Durant ce laps de temps, le pli de l'épine et l'accroissement de la protubérance vertébrale ont fait encore des progrès affreux. Cependant, malgré cette difformité, et nonobstant la grosseur extraordinaire du corps spongieux des os, et l'alongement des ligamens des vertèbres, les extrémités inférieures se rétablissoient sensiblement, leur jeu articulaire devenoit plus libre. Enfin, les muscles de ces parties avoient tellement repris leurs forces, que le malade n'éprouvoit plus ni gêne, ni foiblesse dans ses mouvemens.

TROISIÈME OBSERVATION.

Le nommé Bertholon, scieur de bois au canton de la *Source*, commune d'*Olivet*, âgé de quarante ans, d'une constitution forte et robuste, et d'un tempérament sanguin, fut atteint, au commence-

ment d'octobre de l'année 1788, d'une fièvre maligne nerveuse. Les soubresauts extraordinaires des tendons, la petitesse du pouls, l'abattement des forces, une tristesse profonde avec un délire sourd, la respiration gênée et des envies de vomir, qui persistèrent pendant les premiers jours de la maladie, tels furent les principaux accidens qui la caractérisèrent. La direction du sang vers la tête s'annonçoit aussi par des douleurs au front et aux tempes, et par une espèce de rougeur des yeux, qui les rendoit larmoyans. Deux hémorragies du nez n'apportèrent aucun calme à ces accidens. Le malade souffroit souvent de crampes dans les extrémités inférieures. Dans l'état de la maladie, on l'entendit se plaindre plusieurs fois de l'immobilité de la jambe droite. Quoiqu'on n'eût aucune crainte, ni même aucune idée de la paralysie menaçante, on verra que dès-lors ces symptomes sembloient en être les précurseurs.

Ce fut vers le douzième jour, qu'au délire sourd dont il a été fait mention, se joignirent, dans tous les muscles, des jectigations qui tenoient de la convulsion. La lenteur, la petitesse et la foiblesse du pouls étoient très-disproportionnées avec la violence de ces agitations. L'état de la peau n'offroit rien de remarquable. Hors le temps des redoublemens de la fièvre, qui avoient lieu tous les jours vers midi, la chaleur de cet organe ne fut point extraordinaire. Les évacuations par les selles n'ont jamais été très-rares; ce n'est cependant qu'à la faveur des lavemens, que le malade rendoit quelques matières dures, bien différentes du produit ordinaire des dépurations morbifiques. Les urines couloient abondamment, elles étoient citrines; quelquefois, mais rarement, sédimenteuses.

La saignée et les pédiluves, les boissons émétisées, dans le commencement, toujours délayantes dans le cours de la maladie, quelques bols de camphre avec

le nitre; les vésicatoires aux jambes, comme moyens révulsifs de la cause du délire et des autres accidens nerveux, etc., parurent les moyens recommandables; on en varia l'emploi selon les indications. Le malade ne s'aperçut de leur effet salutaire que vers le vingt-huitième jour de la maladie. L'ardeur de la peau, l'intensité de la fièvre et un délire convulsif avoient alarmé, la nuit précédente, les assistans, pour les jours du malade; heureusement ces accidens ne firent que confirmer cette vérité sententieuse d'*Hippocrate*, exprimée dans l'*Aph. 13, sect. 2 : Quibus judicatio contingit, iis nox accessionem præcedens gravis.* En effet, dès le lendemain, des sueurs universelles, la langue très-humectée, un pouls mollet et plus grand, deux ou trois évacuations bilieuses, qui furent le produit d'un lavement, terminèrent les orages de la nuit.

La résolution apparente de tous les accidens fit ensuite reprendre de jour en jour à la nature, un peu de sa première énergie. Les forces se relevèrent sensiblement, le teint devint meilleur, tout en un mot sembloit annoncer que je pouvois abandonner le malade aux soins du chirurgien ordinaire dont je connoissois l'intelligence et la sagesse; mais ces efforts critiques n'eurent qu'un succès incomplet. Malgré l'assemblage symmétrique des vertèbres et la conformation régulière de l'épine du dos, on reconnut que la maladie s'étoit terminée par la paralysie des extrémités inférieures.

Vainement d'après cette issue de la fièvre et l'indication nouvelle qu'elle fournissoit, on ranima les plaies des vésicatoires; ni ces moyens, ni les purgatifs réitérés, ni les linimens volatils avec lesquels on irritoit la colonne épinière, ne purent remédier à l'impuissance des extrémités inférieures; elle résista à d'autres moyens empiriques dont chaque charlatan vint à son tour faire un pompeux éloge. Enfin le malade, éclairé sur la cupidité et l'ignorance

de ces imposteurs, s'affligea du prestige dont il avoit été pendant plus de huit mois le triste jouet ; il me fit appeler de nouveau.

Loin de s'assimiler à ces prétendus possesseurs de formules secrètes et incomparables, un médecin honnête propose une méthode de traitement, sans en garantir l'infaillibité ; c'est avec cette circonspection que je conseillai les fontanelles à côté des apophyses épineuses de la dernière vertèbre dorsale et de la première lombaire. Elles avoient eu un grand succès en Angleterre. *Duray* et le jeune de Roche... leur devoient aussi leur guérison ; c'étoit en quelque sorte une raison pour en espérer encore les mêmes effets. Cependant ce moyen n'avoit été tenté que dans la paralysie des extrémités inférieures supposée dépendante de la courbure du dos. Dans la maladie dont je donne l'observation, l'application en étoit différente en ce que la colonne vertébrale ne présentoit aucune difformité ; mais ma confiance en cet exutoire étoit fondée sur l'expérience et des raisonnemens dont je montrerai la solidité à la fin de ce rapport. Le malade se les appropria. Avide de guérir, il demanda instamment les caustiques, qui furent appliqués en ma présence.

En moins de dix jours, la chute des escarres ayant laissé des plaies larges et profondes, la suppuration devint considérable, et bientôt, aux yeux de tout le monde, le triomphe fut assuré aux fontanelles ; elles seules rompirent les liens qui s'opposoient aux mouvemens des extrémités inférieures, déracinèrent le principe de la paralysie, et rendirent ainsi à sa famille un père qui, deux mois après, libre de ses membres, commença et continue encore à la faire subsister par son industrie et son travail.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Le fils de M. de Guilleville, âgé de 16 ans, esti-

moit les sciences et les cultivoit avec une ardeur et des succès qui l'élevoient au-dessus de tous les jeunes gens ses contemporains. Le desir d'acquérir des connoissances devint pour lui une passion dont ses instituteurs ne prévirent pas assez ni les conséquences, ni les inconvéniens. Il jouissoit d'une bonne santé; mais sa constitution étoit délicate et sensible. L'étude et l'extrême application le détachèrent insensiblement de tous les plaisirs ordinaires de la jeunesse, qui servent plutôt à délasser et à développer la machine, qu'à fatiguer ses ressorts. On s'aperçut, mais trop tard, que ce qui nourissoit et aggrandissoit son jugement et son esprit, en ruinoit à la longue les facultés. En effet, ce jeune homme, dont l'imagination et la vivacité faisoient l'agrément de sa famille et l'ornement de l'école, devint de jour en jour sombre, triste et constamment méditatif. On auroit dit qu'il s'occupoit sans cesse de réflexions nées du fonds qu'il avoit fait de ses lectures. Alors toute question pour le distraire l'ennuyoit et l'importunoit. Quel changement ! je le vis par hasard, vers la fin du mois de mars de l'année 1788. On le promenoit en voiture; madame sa mère me parla de lui avec l'éloquence de la douleur, en m'engageant à l'accompagner chez elle. Je connoissois tous les titres qui rendoient personnellement ce jeune homme recommandable; je ne saurois rendre tout le déplaisir que j'eus de le trouver dans cette situation, je l'imputai à une surcharge d'idées qui avoient enflammé le cerveau et dévoré la séve de tous les nerfs.

Ces organes n'étoient pas assez formés pour recevoir, sans en être blessés, l'impression de profondes conceptions, et pour soutenir l'effort d'un état contemplatif qui duroit depuis dix mois. Ces excès, moins répréhensibles que ceux de ces hommes de plaisir dont Ovide a tracé les portraits, avoient cependant opéré les mêmes maux. Aussi le jeune de

Guilleville, dans le sentiment de son anéantissement, s'écrioit quelquefois :

Et series immensa malorum
Antè meum tempus me cogit esse senem.

C'est ainsi qu'exprimoit ses angoisses et sa douleur l'intéressant malade qui, depuis cinq semaines, se voyoit réduit à l'état le plus déplorable. Il n'espéroit presque plus aucun adoucissement à la rigueur de son sort. De tous les accidens qu'il éprouvoit, la céphalalgie étoit le plus insupportable; dans ses accès elle obscurcissoit toutes les fonctions de l'ame, et répandoit dans toutes les parties du corps une lassitude accablante. Les muscles qui forment les gras des jambes, sembloient, par leurs tiraillemens extraordinaires, déchirer leurs attaches, ce qui rendoit le malade inhabile à tout exercice, et le mettoit surtout dans l'impossibilité de plier les genoux et de monter aucun escalier. D'ailleurs, ni l'état du pouls, ni les excrétions, ni la saburre de la langue, ne marquoient rien de fâcheux; mais le malade dépérissoit visiblement, et la prostration de ses forces alloit toujours en augmentant.

La concentration de ses pensées, l'air rêveur, les yeux hagards, le regard de l'étonnement, quand on essayoit de l'arracher à ses méditations, des soupirs longs et souvent répétés; en un mot un ensemble indéfinissable que saisit, presque malgré lui, le médecin qui a l'habitude d'observer, me suggérèrent que la maladie touchoit à une révolution prochaine; je l'annonçai à ses parens, en leur témoignant mon desir de communiquer à M. Loiré, médecin du malade, mes soupçons sur ce qui devoit arriver. Dès le soir même j'eus une conférence avec ce digne confrère, et avec M. Forel, professeur du collége de chirurgie.

En vain je m'efforçai de leur faire reconnoître, dans les divers signes dont on a vu l'énumération, les

élémens d'une maladie aiguë qui alloit éclore ; ils opposèrent le septicisme à ma prévoyance ; mais déjà, le même soir, vers minuit, une fièvre violente, le délire, une anxiété générale s'annoncèrent avec une sorte de fureur, et démontrèrent à mes collègues, qu'une grande pénétration et l'expérience la plus consommée peuvent, dans bien des circonstances, être mises en défaut sur le diagnostic d'une maladie, et que des symptomes de peu de conséquence en apparence décèlent aux regards modestes de l'observateur les atteintes qui menacent la vie.

M. Loire visita le malade le lendemain. Frappé de la justesse de ma prédiction, il engagea la famille à m'associer au traitement qu'exigeroit la succession des phénomènes, qui déjà paroissoient effrayans ; il vint m'y inviter lui-même. Bientôt un tendre intérêt à la situation affligeante du jeune homme, unit toutes nos pensées et enchaîna notre mutuelle affection. Depuis je n'ai cessé d'honorer dans ce confrère honnête les lumières d'un sage et les qualités d'un ami.

Nous retournâmes ensemble et pour la seconde fois, chez le jeune de Guilleville, dont le début de la fièvre fut sans frisson ; aucun organe n'en paroissoit être particuliérement le siége, ni plus spécialement affecté ; mais un feu brûlant consumoit tout le corps, enluminoit le visage et rendoit la vue scintillante. Les mouvemens des paupières se faisoient d'une manière pénible et même douloureuse ; l'insomnie étoit opiniâtre, cependant l'affection de la tête n'avoit pas le caractère de la céphalalgie, comme auparavant.

La soif étoit inextinguible, et les boissons, au lieu de calmer cet état de phlogose générale, augmentoient en apparence la grandeur du mal ; les cardialgies et les défaillances qu'elles excitoient, n'énervèrent cependant jamais l'action vitale du cœur, ni les oscillations des artères. Le pouls, fréquent, vif

et développé, annonçoit que la circulation du sang se faisoit librement. Sous la main qui la touchoit, la peau étoit d'une chaleur halitueuse assez souvent remarquable dans la fièvre inflammatoire.

Les urines étoient rares et constamment rouges ; les déjections manquoient absolument. Le malade ne rendoit qu'une très-petite quantité des lavemens qu'on lui donnoit. Après une diminution courte et presque insensible de tous ces accidens, les redoublemens de la fièvre survenoient vers les quatre heures, tous les soirs. L'effervescence qu'ils excitoient rendoit momentanément le cours du sang plus embarrassé dans les gros vaisseaux ; en effet la respiration étoit plus laborieuse, les angoisses précordiales devenoient fatigantes, et le délire représentoit au malade des scènes qui l'intéressoient toujours trop vivement.

Malgré cet état d'inflammation que sembloient se partager également les solides et les fluides, la langue n'a cessé d'être humide, blanchâtre et bordée d'un rouge vermeil. On conçoit que le dégoût étoit bien prononcé pour tous les alimens et pour le bouillon. Le malade faisoit ses boissons favorites de la tisane de chiendent et de pommes, de sirop de groseilles délayé dans l'eau. Comme nous n'avons jamais remarqué aucun organe particuliérement menacé d'inflammation, nous nous sommes abstenus de la saignée ; cette réserve nous étoit d'ailleurs commandée par la ténuité des forces du sujet.

La région épigastrique étoit constamment dans un tel état de serrement spasmodique, qu'aucune boisson ne parvenoit à détendre les organes qui y sont contenus. Pour remédier à cette sécheresse nerveuse, nous eûmes recours aux bains tiédes, les huit, neuf et dixième jours. Jusqu'à cette époque, il y eut peu de variations dans la forme et le retour des accidens ; mais le onzième jour, par l'effet sans doute du période marqué pour l'élaboration de la matière cri-

tique de la maladie, et peut-être encore, par le concours salutaire des bains, il survint une éruption qui ressembloit absolument à la petite vérole bénigne. Dans l'espace de quarante-huit heures, des pustules très-grosses et très-nombreuses se remplirent d'un pus blanc et bien conditionné. *Quæ quidem augescentes in horas, atque efferatiores et inflammatiores redditæ, tandem in pus et vomicas desinunt.* Sydenham, disser. epist. p. 236.

Pour empêcher cette matière purulente critique de prolonger ses ravages, si elle se détournoit du courant naturel qui la chassoit vers la peau, et si elle s'épanouissoit sur les nerfs, ou bien si, rentrant dans les voies de la circulation, elle s'arrêtoit dans le tissu de quelque organe essentiel à la vie (1), je conseillai l'application d'un vésicatoire au bras; mais tout alloit si bien aux yeux de mes confrères, que, ne redoutant aucune de ces aberrations de la nature, ils considérèrent cet exutoire comme inutile et superflu. En effet, la marche rapide de la suppuration des boutons et leur multitude, sembloient avoir tranché sans retour, le cours de la maladie et des symptomes. D'ailleurs, le malade avoit déjà recouvré tous les attributs moraux qui s'étoient éclipsés depuis longtemps; son ame, tout à coup dégagée de ses chaînes, s'étoit presque trouvée dans un état de lucidité merveilleuse, et on voyoit aussi la fraîcheur du teint, les forces, l'embonpoint se rétablir insensiblement par un bon régime et un sommeil réparateur.

Mais, après quinze jours de convalescence, on es-

---

(1) De semblables écarts de la nature ont été observés par tous les médecins cliniques. Voici de quelle manière en parle Sydenham, *ibid.*: *Quo quidem tempore fieri non potest quin aliquid ex illâ apostematum colluvie in massam sanguinis per venas circulari motu reducti, resorbeatur (quam); putredine ceu veneno quodam inquinat.*

saya de lever le malade, et ses extrémités inférieures fléchirent sous son tronc. Les forces musculaires de ces parties, après un examen réfléchi, nous parurent indubitablement anéanties; en effet, la paralysie n'étoit que trop complète, une irruption dans le canal vertébral, d'une portion de l'humeur qui formoit les *aposthèmes* psoriques, embarrassoit peut-être la moëlle épinière, dans les environs de plusieurs vertèbres lombaires, et interceptoit l'influx des forces dans les nerfs cruraux. Sur cet aperçu je ne perdis pas l'espoir; je me rappelai aussitôt mon heureuse expérience sur mes précédens malades, et je me flattai que l'emploi du même moyen me procureroit les mêmes succès.

Je n'avois à la vérité qu'une seule observation du pouvoir des fontanelles dans une circonstance absolument semblable. Quelque conformité qu'elles me parussent avoir avec les vues de la nature, je manquois d'objets de comparaison assez nombreux pour faire valoir ce moyen chirurgical devant une assemblée de médecins et de chirurgiens, qui fut convoquée par les parens du malade. Aussi il fut unanimement rejeté, sous le prétexte spécieux que son application étoit bornée, d'après les observations de Pott, à la paralysie des extrémités inférieures dépendantes de la courbure de l'épine du dos.

Un seul fait ne pouvoit être, à la vérité, le fondement d'une connoissance certaine, ni la règle d'une conduite infaillible. Cependant, dans l'enfance de l'art, une première découverte fut inscrite dans les archives de ce temps-là; et elle enseigna la route qui conduisit depuis à l'expérience. J'avois déjà vu réussir les fontanelles dans une paralysie des extrémités inférieures sans vice vertébral, n'étoit-il pas convenable de se renfermer dans la même méthode, dans un cas exactement pareil? J'eus beau la préconiser, on donna la préférence aux vésicatoires appliqués dans toute la longueur des apophyses épineuses

des vertèbres lombaires ; mais ils eurent le sort de tant d'autres moyens justement accusés d'infidélité dans cette maladie ; leur insuffisance devint encore le désespoir des parens du malade ; ils me prièrent de rédiger mes réflexions sur ce fait extraordinaire, qu'ils soumirent à l'examen de trois célèbres chirurgiens de la capitale. Le peu de progrès de la médecine dans la guérison de la paralysie des extrémités inférieures, me faisoit espérer que ma première observation en faveur des fontanelles, que j'avois communiquée, deviendroit la boussole d'un conseil éclairé, juge compétant de l'analogie des indications qui se présentoient, avec celles qui m'avoient fait recourir avantageusement à ce moyen chirurgical ; mais je fus trompé dans mon attente. La solution de ce problème intéressant ne fut pas encore en faveur du moyen proposé. Parce qu'un fait isolé ne doit pas faire loi ; parce que le célèbre Pott n'a étendu l'effet des fontanelles qu'aux paralysies des extrémités inférieures avec vice vertébral, s'ensuit-il que ce secours nouveau doive être perdu pour une maladie dans laquelle il a déjà réussi ? Seroit-il donc défendu de constater, par des expériences suivies et multipliées, la cure d'une maladie contre laquelle l'art n'auroit encore montré que son impuissance ? Quels seroient donc nos moyens de reculer les bornes de la médecine, si ces essais n'étoient pas permis ? C'est par le malheur d'une semblable inaction pendant huit mois, que le jeune de Guilleville a failli périr victime de sa malheureuse destinée.

Nous avons vu, dans les premiers temps de sa convalescence, cet intéressant malade passer d'une fièvre inflammatoire violente à l'état peu différent d'une santé qui inspiroit la plus grande sécurité. Alors, malgré la paralysie, les forces s'affermissoient, la gaîté reprenoit ses agrémens ordinaires, et, pendant deux mois, l'espoir de guérir formoit, dans tout l'individu, une sorte d'électrisation favo-

rable, qui l'empêchoit de s'appesantir sur toute l'étendue de son infortune. Mais ensuite, les inquiétudes sur la paralysie recommençoient ; le malade craignoit qu'elle ne devînt incurable. Cette idée s'accrut à la proportion des entraves paralytiques, qui s'étendoient déjà aux extrémités supérieures, et de l'inutilité prouvée des moyens curatifs employés jusqu'alors ; elle affoiblissoit le courage, les forces s'anéantissoient, et le malade tomboit dans une sorte d'*éthisie*.

Dans cet état, la sensibilité nerveuse étoit portée à un si haut degré, que ce jeune homme n'existoit plus que pour la douleur ; toute sorte de bruit l'incommodoit à l'excès. Pour diminuer ces sensations vicieuses, on fut obligé de lui donner un appartement isolé et à l'abri de tout tumulte de la ville. Le malade étoit dans son lit, constamment couché sur le dos ; c'étoit la seule situation qui le calmoit ; il ne pouvoit se tenir assis, ni sur les côtés, sans être menacé de lypothimie. Depuis dix mois, les antiscorbutiques, comme toniques, les frictions sur le dos et les lombes avec des flanelles imprégnées de différentes fumées, étoient les seuls remèdes dont on avoit conseillé l'usage ; leur but étoit sans doute de rétablir les fonctions de la moëlle épinière, et de ramener l'action musculaire des lombes, en échec depuis longtemps. Mais, pour cela, ces moyens méritoient-ils une préférence exclusive ? La saine raison, dans cette circonstance, les a relégués au rang, sinon des remèdes suspects, tout au moins des absolument inéfficaces.

Aucun conseil médical n'avoit encore tourné au profit du malade ; la famille désolée sembloit résolue à ne plus permettre aucune tentative pour forcer l'action de la nature à céder ses droits à l'art, qui avoit manqué tant de fois à ses promesses. Ma conscience réclamoit contre une décision dont je me serois cru complice, ou coupable, si je n'avois saisi

cette occasion de publier hautement la supériorité des fontanelles sur tous les procédés de traitement employés dans la paralysie des extrémités inférieures. Sans rien perdre du respect que je conserverai toujours pour les médecins qui ont existé depuis Hippocrate jusqu'à Caméron, je me permis de démontrer que ce n'étoit pas en imitant leurs procédés que nous pouvions parvenir à guérir de semblables paralysies. En effet si tous leurs moyens échouent, tandis que des faits pratiques bien observés, bien constatés, nous ont instruits que les fontanelles ont des effets heureux dans cette maladie, sans doute elles sont le meilleur remède connu, celui qui nous promet les plus grands avantages, celui en un mot qu'il est important de faire adopter aux paralytiques, et que bientôt préconiseront tous les médecins cliniques d'après leur propre expérience.

C'est en présence du malade et de ses parens, que je m'exprimois ainsi; ils comprirent que mon enthousiasme au sujet des fontanelles m'étoit inspiré par la raison; que la médecine ne reconnoissoit point de meilleur moyen contre la paralysie des extrémités inférieures, et que tout autre système de la traiter n'avoit servi qu'à perpétuer l'illusion.

Il existe une jouissance réelle bien pure dont les médecins seuls connoissent les délices, c'est le sentiment qu'ils éprouvent à la vue de l'homme souffrant dont ils adoucissent les maux, en calmant ses craintes, en relevant ses espérances, en ranimant son courage, enfin, en employant à son soulagement les ressources utiles de leur art. Cette habitude de faire le bien, qui satisfait les inclinations du médecin sensible, captive infailliblement l'attachement des malades qui s'empressent de lui témoigner la reconnoissance dont ils sont pénétrés. C'est dans un semblable épanchement que le jeune de Guilleville chercha à s'excuser d'avoir hésité dans sa confiance, au moment, me disoit-il, où il me devoit une première guérison; j'augurai bien de ce retour; je me servis de tout l'ascendant que me donnoit cet aveu

pour remettre en scène les fontanelles, mon expérience m'en avoit fait voir un prodige dans la paralysie sans vice vertébral; pour dessiller tous les yeux, l'art avoit besoin d'un second prodige encore. Notre jeune homme dit: *Qu'il affronteroit la douleur de l'opération.* Bientôt les fontanelles furent établies; les esprits les plus prévenus cessèrent de douter, ils furent enfin convaincus.

Il n'y avoit que quinze jours que les plaies des lombes suppuroient, et déjà le malade en ressentoit des effets salutaires. L'altération de tout le système nerveux, son influence vicieuse sur les fonctions de l'ame, les troubles que le malade éprouvoit au moindre bruit, les sensations douloureuses qu'occasionnoient sur lui les longs discours et tous les objets désagréables diminuèrent de jour en jour. Les mains dont le malade ne pouvoit plus se servir, et dans lesquelles se perdoit tout sentiment, les extrémités inférieures depuis neuf mois totalement paralysées, toute la constitution affoiblie et même délabrée, s'animèrent visiblement et très-rapidement. Les muscles des extrémités inférieures et supérieures reprirent sensiblement leur action; les forces se régénérèrent, et la santé s'affermit à tel point, que le jeune de Guilleville fut en état, la sixième semaine de son traitement, de faire à cheval avec moi, douze lieues en un seul jour. Enfin grace aux fontanelles, le malade cessa de gémir, et l'art se fraya de nouveau une voie pour la guérison parfaite de la paralysie des extrémités inférieures, sans vice vertébral.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Madame Brossard, âgée d'environ vingt-trois ans, n'avoit cessé de jouir, jusqu'à cette époque, d'une santé exempte de toute altération : quoique son embonpoint fût médiocre, l'énergie de ses organes, la régularité avec laquelle toutes ses fonctions s'opéroient, la fraîcheur de son teint, la gaîté de son

caractère, la tournure vive et toujours agréable d son esprit, annonçoient en elle toutes les conditions requises pour l'exécution aisée des mouvemens qui constituent une harmonie durable.

Le 8 février 1792, elle mangea à son souper un peu de volaille rôtie, avec quelques fruits d'une espèce excellente, elle se coucha sans éprouver le moindre dérangement; son sommeil fut très-tranquille jusqu'à deux heures après minuit : dès-lors des angoisses et des tiraillemens douloureux dans la région précordiale précédèrent les nausées, qui bientôt furent suivies de vomissemens terribles. Dans les intervalles des contractions de l'estomac, la bouche de la malade se remplissoit de salive. A ces accidens se joignirent des frissons nerveux, des symptômes inquiétans, un pouls serré, lent et petit, des sueurs froides et collantes, la respiration courte et difficile, le sentiment et le mouvement presque abolis dans toutes les parties, tandis qu'ils sembloient uniquement concentrés dans l'estomac. Cet organe, par des efforts incroyables et réitérés, expulsoit avec violence tout ce qu'il contenoit; telle étoit son irritation douloureuse, que, pendant cinq jours et cinq nuits, les vomissemens se répétèrent à tout instant, et quelquefois sans relâche pendant deux heures : leurs produits ne présentèrent que des alimens mal digérés. La malade ne rendoit d'ailleurs, ni vers, ni bile dégénérée, ni aucune matière vénéneuse, qu'on auroit pu supposer avoir été prise avec ses alimens. Les boissons délayantes et mucilagineuses, les potions hypnotiques, agissoient comme les plus puissans vomitifs. On n'osoit en continuer l'usage, parce que l'irrascibilité de l'estomac mise en jeu par les boissons même les plus anodines, donnoit naissance à de nouveaux phénomènes effrayans; et la durée de ceux déjà existant avoit tellement défiguré tous les traits de la malade, que son visage n'offroit plus que les signes d'une vitalité prête à s'éteindre.

Durant cet état orageux, l'estomac et la région

ombilicale, se déprimèrent à tel point, que les intestins ressembloient à des cordes tendues, dont il étoit facile, dans plusieurs endroits, de suivre le trajet; les tégumens qui les couvrent, retirés vers les vertèbres, ne présentoient plus qu'une oblitération, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de toute la cavité abdominale. De cette manière, au lieu d'être proéminente et d'une convexité oblongue, comme dans l'état naturel, toute l'étendue du bas-ventre paroissoit amaigrie et enfoncée, surtout dans le milieu qu'occupe la ligne blanche; en sorte que le muscle droit retréci en faisant une courbe en dedans, faisoit saillir les parties latérales, ou les flancs, et de cette configuration résultoit dans la partie antérieure du bas-ventre, depuis l'appendice xiphoïde, jusqu'à la symphyse des os pubis, une dépression remarquable, qui avoit toute l'apparence d'une rigole. D'ailleurs tout l'abdomen étoit extrêmement dur et resserré.

Une éruption symptomatique couvrit, dès le quatrième jour, toute la surface du corps. La rougeur moins vive que dans la fièvre scarlatine, bouffissoit davantage toute l'habitude de la peau. Elle se termina, quelque jours après, par une desquammation de l'épiderme, qui ne produisit aucun changement favorable dans la manière d'être de la malade.

Il paroissoit d'abord évident que le principe inconnu de cette maladie effrayante, avoit son siége principal dans l'estomac, d'où les influences vicieuses s'étendoient sympathiquement partout le corps : cependant mes recherches sur la qualité des boissons dont la malade avoit fait usage, sur la nature des alimens, et sur les ustensiles qui avoient servi à les préparer, me convainquirent que ce n'étoit point dans la façon de vivre de madame Brossard qu'on pouvoit trouver la véritable source à laquelle devoient ressortir la rapidité et la violence des accidens qu'elle éprouvoit; ils devenoient d'autant plus inquiétans par la difficulté qu'on avoit d'é-

tendre et à épanouir les muscles contractés et tout le ventre applati, que la propagation de l'irritation se faisoit dans tout le système nerveux; qu'elle intéressoit déjà la moëlle épinière; que l'engourdissement et les crampes des extrémités supérieures et inférieures tourmentoient cruellement la malade, et que peu à peu la paralysie menaçoit de succéder à cet état fâcheux.

Ce spasme douloureux constant n'étoit pas non plus de l'essence de celui qui produit la colique des peintres. Malgré sa conformité frappante, au premier aspect, avec cette maladie, l'impossibilité de constater l'existence d'aucune cause éloignée, ni prochaine, métallique, ni autre de l'espèce assignée par Citois et Huxam, détruisoit nécessairement tout système fondé sur une pareille ressemblance.

Madame Brossard n'avoit été qu'une seule fois mère: elle avoit nourri son enfant pendant quatre mois seulement. Peut-être avoit elle à se reprocher de l'avoir ensuite sevré sans aucune précaution: mais elle n'éprouvoit aucun des accidens qui font soupçonner l'existence d'une humeur laiteuse qui commence à prendre le dessus, à embarrasser les organes, à déranger les digestions, ou à harceler les nerfs. On ne pouvoit se souvenir non plus qu'aucune autre humeur morbifique fût rentrée, ou retenue dans le sang. Madame n'avoit jamais eu de vice psorique, et aucune imprudence n'avoit pu déranger le cours ordinaire de la transpiration insensible.

Ainsi voilà bien des soins inutiles pour découvrir les causes déterminantes de cette maladie; elle avoit éludé, depuis les premiers jours, toute la puissance des parégoriques; les bains n'avoient opéré non plus aucun bon effet; les lavemens émolliens ressortoient à mesure qu'on les injectoit; ils déterminoient des épreintes toujours douloureuses et des déjections muqueuses quelquefois teintes de sang. Considérant que rien ne pouvoit résoudre les spasmes qui tenoient opiniatrément en échec l'action naturelle de l'estomac et des intestins, je mis en œuvre d'autres res-

sources pour connoître le principe récondit de cette maladie. J'interrogeai de nouveau madame la malade sur le périodisme véritable de ses règles; je cherchai à fixer sa mémoire sur l'époque dernière et certaine de son flux. Son imagination obombrée par les impressions renouvelées de la douleur, pouvoit à peine se reporter sur le passé; mais les facultés morales se succédèrent un moment, et la malade me déclara que jusqu'alors, elle ne m'avoit donné que des idées vagues et erronées d'une circonstance qu'il m'importoit tant de connoître. Les règles avaient manqué huit jours avant l'époque de l'invasion de la colique, la malade s'en ressouvint positivement. Dès-lors je crus déchiré le voile qui tenoit caché l'origine de la maladie. La sympathie de l'épigastre avec l'utérus affecté par la suppression des règles, me parut être la seule cause des phènomènes étonnans qui, dans la malade, opprimoient les forces de la vie. Eclairé sur cette correspondance par des faits semblables que j'ai soigneusement recueillis dans ma pratique, je me défiai d'autant moins de la certitude de cette cause, qu'il n'y a point de médecin qui n'ait été à portée d'en observer les effets extraordinaires, variés et très-étendus. C'est surtout dans les ouvrages de Lacaze, Witht, Barthez et Bordeu, qu'est dépeinte avec vérité cette influence organique. Dans ses recherches sur la position des glandes et sur leur action, ce dernier auteur remarque : « Que des observations faciles à faire, dé-
» cèlent qu'il n'est pour ainsi dire aucune partie qui
» ne soit du département de la matrice; on sait
» combien certaines vaporeuses sont sujètes aux
» palpitations, aux convulsions du diaphragme, et
» à des étranglemens vers la région épigastrique;
» comment leurs extrémités deviennent paralytiques
» et attaquées de convulsions, etc.

D'accord avec ces hommes illustres sur le domaine de cet organe, un auteur plus ancien, Vanhelmont, lui accorde de plus, un pouvoir suprême qui exclut les prétendues lois de sympathie, les

liaisons de voisinage et les rapports de correspondance générale avec toutes les parties du corps, quoique ces lois relatives existent d'après les observations de ce même auteur.

Selon lui, l'utérus commande en maître aux autres organes qu'il tient sous son empire; il leur dicte ses volontés : malheur à eux s'ils ne s'y conforment; leur désobéissance le rend cruel. Dès-lors, leur étranglement, l'irritation et la crispation des nerfs, un état tumultueux des fibres musculeuses et membraneuses, leur contraction soudaine et leur convulsion; la syncope, la paralysie, enfin l'ordre bouleversé dans toutes les fonctions du corps, sont ses effets et ses vengeances.

Pour rendre cette peinture plus fidelle, Vanhelmont en saisit les traits dans ses propres malades. *Memini, ait, me quondam strangulatas ab utero vidisse quarum cadavera livebant, nigricantia in partibus quibus doluerant ante mortem.*

Voilà donc des phénomènes lumineux, des observations bien précises, qui prouvent suffisamment que le moindre changement ou altération de la matrice peut occasionner les plus grands désordres dans l'organisation et les opérations des viscères éloignés. D'après ces nouvelles données, la raison et l'expérience se réunissoient pour me faire considérer dans madame Brossard, la suppression des règles comme la cause de la modification pathologique de l'utérus, et la contraction de l'épigastre, ainsi que les autres accidens décrits, comme les véritables résultats de cette modification. Dans cette circonstance, l'indication étoit toute naturelle : il falloit diminuer l'irritation de cet organe, en le débarrassant du sang menstruel qui l'incommodoit. On entrevoyoit la possibilité, en parvenant à ce but, d'enchaîner le spasme, et de l'empêcher de faire éruption sur toutes les parties de l'abdomen et sur la généralité du système nerveux. Les sangsues aux appartenances de la matrice me semblèrent devoir remplir ce double objet; je les conseillai aussitôt, et

leur application produisit une évacuation abondante de sang, qui fit cesser, comme par enchantement, les vomissemens et les anxiétés qui venoient à leur suite. Alors, madame Brossard étoit au sixième jour de sa maladie. Le flux utérin, excité par les sangsues, dura toute la matinée; loin d'en recevoir un accroissement funeste, comme on cherchoit à le faire redouter aux assistans, la foiblesse de la malade diminuoit au contraire en proportion du calme que procuroit cette saignée locale; et la cardialgie et l'état convulsif douloureux de l'estomac, qu'accompagnoient auparavant des sensations de déchirement et des anxiétés qui menaçoient de défaillance, cessèrent. Mais la colique nerveuse hystérique, le spasme constant d'un grand nombre de viscères abdominaux, le pouls convulsif, quoique moins déprimé; en un mot, le désordre nerveux de toute la constitution persistoit encore; j'espérois qu'il céderoit à la longue, à l'usage de l'eau de poulet émussionnée, qui passa bien, à quelques cuillerées de julep musqué dont l'idiosyncrasie de la malade s'accommoda aussi, aux embrocations avec l'huile rosat, aux bains, etc.; tous ces secours furent prodigués pendant six semaines, ils empêchèrent les progrès des étranglemens abdominaux, mais ils n'en opéroient point une résolution apparente. C'est sans doute à cette stricture longue et opiniâtre des organes intérieurs qu'il faut attribuer la constipation opiniâtre de la malade pendant tout le temps de la maladie, l'éruption érysipélateuse et la desquammation de la peau, qui se sont renouvelées trois fois pendant le premier mois. Ce sont vraisemblablement aussi le système vasculaire comprimé de toutes parts dans ces organes, et les vices d'érétisme nerveux, qui ont produit encore la perte utérine prolongée, qui survint au neuvième jour, après l'application des sangsues, ce même flux dont les débordemens considérables nous ont inspiré une seconde fois les plus vives alarmes; enfin, le travail douloureux qui précède les engourdissemens, la stupeur et la paralysie des extrémités inférieures.

Pour faire succéder à cet état de dérangement organique général la régularité primitive et naturelle des fonctions, les remèdes humectans et les antispasmodiques paroissoient indiqués... Je n'en obtins que peu d'effets, et cependant j'insistai pendant deux mois assidument sur leur usage ; je leur alliai ensuite le lait d'ânesse, que l'état d'épuisement et de desséchement de la malade exigeoit impérativement. Guidé par mes propres observations sur l'efficacité de cet aliment médicamenteux, j'étois encore instruit de ses vertus incomparables, par l'expérience de médecins cliniques les plus recommandables. Benedictus-Silvaticus, Baillou, Sydenham et Hoffman, citent des faits nombreux où l'utilité du lait, dans les étranglemens organiques, surpasse tous les éloges qu'on pourroit en faire. La guérison de madame Brossard déposera aussi, sans doute, en faveur de ce moyen victorieux. Dans une maladie où les remèdes les plus vantés et les plus accrédités n'avoient pu opérer, depuis plusieurs semaines, aucun changement sensible, le lait devint en peu de temps la séve ou plutôt le suc nourricier qui pénétra les mailles du tissu fibreux desséché, et tout l'organe cellulaire ; qui amollit et déploya peu à peu les parties de l'abdomen étranglées et durcies ; qui facilita dans les viscères du bas-ventre, et les développemens de leur action naturelle, et le mouvement des différentes liqueurs qui concourent à la manière d'exister particulière des organes et à la régularité générale de leurs fonctions ; qui détruisit enfin presque totalement la chaîne spasmodique qui lioit et confondoit ensemble l'utérus, tous les organes abdominaux et leurs enveloppes membraneuses.

Mais ces effets rapides et salutaires n'atteignirent point la moëlle épinière, ni par conséquent les nerfs cruraux qui servent de conducteurs au principe du mouvement, des forces, de la sensibilité des extrémités inférieures. Le dépérissement considérable de ces parties et leur immobilité, augmentoient en proportion des progrès de l'embonpoint et de la vigueur

du reste de la machine. Cependant, ni la paralysie totale des cuisses et des jambes, ni leur état de maigreur n'étoient pas ce qu'il y avoit de plus surprenant; l'abolition entière et absolue du sentiment offroit à l'observation des effets beaucoup plus rares et infiniment plus remarquables. La protrusion violente et fortuite des os qui forment le pied droit, et conséquemment les tiraillemens forcés des cartilages articulaires; les pinçons et les piqûres dans différens endroits des membres paralysés, ne purent y réveiller aucune sensibilité. Telle fut l'impassibilité de ces parties, durant ces accidens et ces épreuves réitérées, que l'intime connexion de l'ame avec ses extrémités inférieures, paroissoit tout à fait abolie.

Quoiqu'il n'existat aucune difformité dans les vertèbres; ni dans aucun endroit de l'épine du dos, cependant l'état paralytique y prenoit évidemment naissance. Fatiguée de se tenir longtemps dans une posture toujours la même, la malade couchée sur le dos, se retournoit et se plaçoit facilement sur le sternum, et même sur les parties latérales du thorax; mais la région lombaire ne pouvoit agir d'elle-même, ni seconder les différens mouvemens du reste du tronc; elle se laissoit quelquefois passivement entraîner par eux; c'étoit toujours sans le concours des muscles des lombes qui avoient perdu toute leur action. La volonté ne pouvoit plus exécuter ces premiers rapports avec ces instrumens du mouvement; toujours agissante, vainement son occupation constante étoit de les rétablir, ses moyens et ses efforts devinrent inutiles; les extrémités supérieures de la malade se paralysèrent comme les jambes; celles-ci étoient menacées d'atrophie, tandis que le sentiment et le mouvement se perdoient dans les bras et dans les mains; leur affoiblissement étoit venu peu à peu et par degrés. Partout ailleurs qu'aux extrémités, la malade avoit repris son embonpoint naturel et les muscles leur fermeté ordinaire; le spasme avoit aussi cessé depuis longtemps ses influences sur les fonctions des différens viscères: tout enfin eût été bien sans la pa-

ralysie des extrémités. La malade tenoit constamment alongées dans le lit, la pointe des pieds un peu tournée en dedans, et se laissant aller en bas; leur immobilité étoit complète.

J'avois employé les frictions avec le baume nerval, sur toute la colonne vertébrale. Depuis les premiers jours de l'atteinte paralytique, la malade prenoit les eaux minérales de Spa. Je voulois appliquer les fontanelles, le célèbre Antoine Petit fut consulté sur leur utilité. « Il m'écrivit qu'il comptoit » assez sur ce moyen; mais me disoit-il, il ne faut » rien négliger, la maladie est singulière sans doute, » et c'est précisément à cause de cette singularité- » là même, que l'on doit tenter divers remèdes. » Dans des cas hétéroclites, il arrive souvent que la » guérison que l'on ne peut obtenir d'une façon, s'o- » père de l'autre; mais les caustiques quoi qu'il en » soit, me paroissent, dans cette circonstance, un » procédé qui s'écarte un peu trop de l'ordre com- » mun, etc.

L'oracle des écoles se prononçoit évidemment contre les fontanelles, sans m'éclairer sur les motifs de sa décision; sans doute il ne trouvoit aucune analogie dans la maladie de madame Brossard, avec les circonstances essentielles de mes deux premières observations, dont il connoissoit toute l'importance: il me traça une marche qu'il croyoit proposer indubitablement comme la meilleure; les eaux de Wichi, coupées avec une infusion de cresson de fontaine, étoient le fondement de sa méthode curative. Il m'engagea à les donner indéfiniment pendant longtemps. Plein de vénération pour M. Petit, je me plaisois à rendre hommage à ses opinions. Guidé par les conseils de ce grand homme, qui m'a toujours honoré de son amitié, j'étois assuré en les suivant, d'agir selon les dogmes de la plus saine médecine, et je comptois sur des succès presque certains. Cependant plus de trois mois se passèrent dans ce traitement nouveau, et au lieu d'avancer vers la guérison, la malade se fatiguoit et dépérissoit sensiblement.

Enervée par toutes sortes de remèdes infructueux, l'action de la nature ne pouvoit à l'avenir que rendre illusoires les moyens les plus indiqués, et réduire ainsi à l'inutilité les fontanelles que j'avois d'abord proposées : pour ne pas les exposer à cette défaveur, l'occasion étoit pressante; il ne falloit plus en retarder l'application. Dans cette vue, je remis devant les yeux de la malade la consultation de M. Petit. Toutes les maximes qu'elle contenoit, avoient une conformité frappante avec la sentence d'Hippocrate, exprimée dans l'aphorisme six, section huitième. *Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat, quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat.* Je démontrai que la méthode des fontanelles quoiqu'à peu près rejetée par le célèbre professeur de Paris, étoit cependant formellement enfermée dans les préceptes de sa consultation, et très-applicable au cas qui se présentoit; je fis remarquer surtout l'*ignis sanat* d'Hippocrate, qui signifioit une méthode semblable que ce dieu de la médecine indiquoit et recommandoit expressément. Je convainquis ensuite madame la malade, que c'étoit à ce don de l'art que Berthelon et le jeune de Guilleville devoient leur guérison parfaite.

Encouragée par ces exemples et ces autorités, madame Brossard invoqua les mêmes secours, les fontanelles furent établies, et déjà, en moins de trente-quatre jours, la suppuration qu'elles excitèrent ranima l'action de la moëlle épinière, et produisit une sorte d'électrisation favorable dans les extrémités supérieures et inférieures, qui y développa le sentiment et le mouvement. La malade ne pouvoit, auparavant, signer son nom, et six semaines après l'opération, elle écrivit une lettre de quatre pages. Impassibles et immobiles, les extrémités inférieures devinrent, dans le même espace de temps, d'une sensibilité si exquise, que la malade redoutoit la main qui les touchoit; elle acquéroit de jour en jour des forces, et plus de liberté dans les articulations; ses muscles se développoient, toute la machine s'affermissoit, elle se plaçoit d'elle-même sur ses

genoux, et se retournoit en tous sens. Enfin, les fontanelles avec lesquelles nous fîmes concourir les eaux de Bourbonne-les Bains achevèrent, vers la fin du septième mois, la cure du mal et des symptomes.

SIXIÈME OBSERVATION.

La fille de monsieur Fontaine, premier clerc chez monsieur Porcher, notaire à Orléans, âgée d'environ cinq ans, étoit sujète fréquemment à une toux catarrhale; on s'aperçut que l'épine du dos se courboit légérement en dehors, et que ses cuisses et ses jambes étoient paralysées. Ces deux maladies avoient sans doute le même principe; il est vraisemblable que les vertèbres se courboient à cause de la paralysie de leurs ligamens, qui ne pouvoient les retenir fixes les unes sur les autres, comme aussi les jambes cessent de se mouvoir, parce que leurs muscles sont sans action. La cause de l'une et de l'autre de ces affections est dans la moëlle épinière; ce ne sont point des topiques appliqués sur les parties relâchées, qui remédient à cette paralysie : on perd un temps précieux en insistant sur ces moyens. Il y avoit plus de six mois que madame Fontaine en éprouvoit l'insuffisance et même l'inutilité pour sa fille, lorsqu'elle vint me consulter. Je lui fis connoître la supériorité des fontanelles sur tous les autres moyens, non seulement dans la paralysie des extremités inférieures, mais encore dans certaines courbures du dos. Elle se décida à les employer pour son enfant; six semaines de suppuration suffirent pour combler les espérances de cette mère sensible, car déjà sa fille avoit repris de l'énergie, et marchoit assez librement : je l'ai vue ensuite parfaitement guérie. Son départ d'Orléans m'a empêché de suivre l'influence avantageuse de ces exutoires sur la courbure de l'épine qui déjà, au dire de ses parens, étoit un peu redressée.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Au mois de juin de l'année 1790, je fus appelé par une dame à Pithiviers. Pendant mon séjour dans cette ville, on me fit voir d'autres malades encore, de ce nombre étoit la fille du nommé Billard, charpentier, faubourg de Beauce, alors âgée de quatre ans et demi.

Depuis environ trente mois, cet enfant ne pouvoit plus se soutenir sur ses extrémités inférieures presque atrophiées. Ses pieds et ses jambes étoient sans mouvement, et commençoient à perdre beaucoup de leur sentiment; d'ailleurs sa santé paroissoit assez bonne.

Dès le commencement de cet état fâcheux, on eut recours à divers remèdes communément usités pour le traitement de la paralysie; mais rien ne s'opposa ni au progrès de cette maladie, ni à la fléxion de la colonne vertébrale; qui, sans produire une véritable gibbosité, arrondissoit tellement le dos, qu'il en résulta une difformité dont les parens s'affligèrent beaucoup; ils s'imaginèrent que leur fille étoit devenue rachitique, et s'ils me consultèrent, ce fut autant sur les moyens d'arrêter le progrès de ce vice osseux, que pour la guérison de la paralysie, l'accident important et évidemment redoutable.

Je ne précipitai pas mon jugement sur la cause de cette maladie. Avant de rien prononcer, j'examinai si la pousse des dents avoit été orageuse; si elle avoit été accompagnée de convulsions; mais cette opération de la nature s'étoit faite sans trouble, sans même aucune incommodité, et cette époque, ordinairement critique pour les enfans, n'avoit exigé aucun égard, aucun soin particulier. Enfin tout prouvoit que la constitution de l'enfant n'en avoit été nullement altérée.

En faisant d'autres recherches, j'aperçus quelques taches blanchâtres au dessus et à côté des oreilles; j'en demandai la raison à la mère, elle m'as-

sura que c'étoit des traces de fistules, qui, depuis la première enfance, se remplissoient sans cesse d'une humeur limpide, et que cette matière en se desséchant formoit une croûte jaune, que cette éruption avoit disparu depuis un an, et que de cette époque datoient l'état cachectique de sa fille et les infirmités où je la voyois.

Je soupçonnai une délitescence de cette humeur dans le canal vertébral; jusqu'alors rebelle aux efforts de l'art et aux ressources de la nature, la paralysie, n'offroit cependant aucun accident étranger aux exemples qui sont le sujet de mes premières observations, aucun danger dont les fontanelles ne pussent triompher encore cette fois; je les conseillai, elles furent établies; on y entretint la suppuration pendant trois mois. Leur effet fut si heureux que la malade marcha librement vers la fin de la sixième semaine, et qu'elle jouit depuis d'une santé qui n'a jamais éprouvé le moindre dérangement.

HUITIÈME OBSERVATION.

Le nommé Ramier, militaire, âgé de 17 ans, natif de Neuville-aux-Loges, après avoir essuyé les fatigues de plusieurs campagnes et siéges, éprouva une excessive foiblesse dans les extrémités inférieures. Cet état que le malade appeloit *morfondement*, s'annonça par un refroidissement de tout le corps, et par des douleurs vagues et des frissons irréguliers. Incapable de continuer son service, Ramier fut conduit à l'hôpital le plus voisin de l'armée.

Il seroit inutile de rechercher en quoi consista la méthode de traitement qui fut employée contre les accidens dont il se plaignoit, ce qu'il a pu nous en apprendre, c'est qu'on lui avoit administré beaucoup de remèdes, sans qu'il en ait été ni allégé ni guéri.

Sentant tous les inconvéniens et même les dangers d'un plus long séjour à l'hôpital, il sollicita un congé de convalescence qui lui fut accordé.

De retour dans sa famille, il devint complétement

paralysé des extrémités inférieures ; il étoit dans cet état d'infirmité, lorsqu'on le transporta, le 16 floréal de l'an 6, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Après l'avoir bien examiné, voici à quelles connoissances évidemment trop bornées, je suis parvenu sur la cause de cette paralysie.

Le malade étoit excessivement maigre et affoibli lors de son départ de l'armée; il a langui longtemps depuis. Mais trois mois de séjour chez ses parens ont suffi pour réparer sa santé; il y étoit devenu gras, mais cet embonpoint ne s'est pas étendu aux extrémités inférieures décharnées, molles et totalement impotentes.

Le sort d'un militaire est d'être exposé au bivouac et à toutes les intempéries des saisons. C'est en conséquence des transpirations supprimées, ou peut être d'une sorte de succion de l'humidité que s'étoit déclaré cet état de maigreur et de relâchement, la paralysie enfin des extrémités inférieures.

Mon premier objet fut de réparer l'échec porté aux fonctions de la peau, en excitant d'abord la diaphorèse et ensuite des sueurs abondantes; mais je ne fus pas plus heureux que les médecins habiles qui avoient dirigé jusqu'alors le malade, l'atonie des muscles cruraux s'augmentoit au lieu de diminuer.

Dès-lors je pris le parti de recourir aux fontanelles. Trois semaines après, le malade fut soulagé, et peu à peu, à l'avenir, il reprit tout ce qu'il avoit perdu de son agilité et de sa primitive énergie. Enfin, le 20 messidor suivant, il sortit de l'hôpital, parfaitement libre dans ses mouvemens, et entièrement rétabli.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Le nommé Hilaire Dupoux, grenadier dans la quarantième demi-brigade d'infanterie, âgé d'environ trente ans, entra à l'Hôtel-Dieu, le 30 prairial de l'an 6. Il venoit de la commune de Griguiville, où il étoit depuis quelque temps par congé de convalescence.

L'impossibilité absolue de remuer les extrémités inférieures, leur sentiment presque éteint et une enflure œdémateuse du bas des jambes et des pieds, caractérisoient évidemment un état paralytique porté au plus haut degré.

Le malade se disoit attaqué de rhumatisme goutteux, et c'est sur une affection de cette nature, que son congé lui avoit été donné; il étoit raisonnable d'en conclure que la paralysie dépendoit d'une cause arthritique. Cependant, en aucun temps de la maladie qui duroit depuis dix mois, Dupoux déclaroit n'avoir éprouvé, ni frissons, le mal-être général, les pesanteurs et les somnolences qui précèdent ordinairement la goutte, ni la crampe, qui semble se saisir du malade quand la congestion arthritique se dispose, ni les vives douleurs dans les articulations qu'elle assiége; jamais enfin, il n'avoit existé en elles de tumeur, de rougeur, de chaleur rongeante, signes pathognomoniques qui accompagnent cette maladie.. Interrogé sur les accidens précurseurs de la paralysie existante, le malade avoua qu'elle s'étoit annoncée par la foiblesse et l'engourdissement des cuisses et des jambes qui tremblottoient quand il vouloit faire quelques pas. Il nous dit que durant le repos qui succède toujours à un exercice quelconque, il ressentoit aussitôt dans les muscles des parties affectées, des fourmillemens et des picotemens constamment exempts de douleur. Peu à peu à ces symptomes se joignit une sensation très-incommode; c'étoit un froid répandu dans les extrémités inférieures. Longtemps après, survinrent progressivement la maigreur, la perte du mouvement et la diminution de sentiment, enfin l'œdème des pieds. D'abord le malade voyant apparoître cette tumeur dans le bas des jambes, s'imagina qu'elle deviendroit la crise salutaire de cette goutte prétendue, mais ce gonflement étoit un mal de plus, qui prouvoit que la vie s'anéantissoit dans les extrémités inférieures; j'en fis sentir tout le danger à Dupoux, en l'éclairant sur les motifs qui devoient l'engager à en empêcher les

suites funestes; je l'entretins ensuite des fontanelles comme du moyen le plus convenable à la situation présente, et par conséquent le plus immédiatement intéressant pour lui; il n'hésita pas; dès le jour même ces exutoires furent établis; c'étoit le 15 du mois de prairial; cinq semaines après, le mouvement revint, les forces se rétablirent, et le malade fut en état de se promener dans les salles de l'Hôtel-Dieu; enfin, le 10 thermidor suivant, il retourna dans sa famille, qui croit cette cure miraculeuse.

DIXIÈME OBSERVATION.

M. Tassin de Baumont, âgé d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament phlegmatique, et d'une constitution délicate et sensible, fut sujet, dès sa dix-neuvième année, à des hémorrhoïdes irrégulièrement fluantes; cependant, ni cet accident, ni aucune autre indisposition ne dérangèrent sa santé jusqu'en 1792.

C'est à cette époque qu'une répétition de catastrophes affreuses faisoit frémir la vertu, et que, dans presque toutes les cités, l'homme honnête étoit signalé et trop souvent immolé pour le faux et barbare triomphe de la patrie. Un pareil système consternoit les bons citoyens, et surtout les familles distinguées et nombreuses qui se voyoient les objets de la persécution. Cette malheureuse conviction vint bientôt troubler dans M. de Baumont l'harmonie des fonctions dont se composoit sa santé et sa vie. Depuis cette circonstance, des défaillances, un état continuel d'anxiété, des dérangemens d'estomac sans cesse renaissans, firent soupçonner un reflux du sang hémorrhoïdal vers les organes de la digestion. Les sangsues, les demi-bains, les délayans, les eaux minérales ferrugineuses, les sucs des plantes chicoracées, les pilules savonneuses et un régime approprié à l'indication qui s'offroit; voilà les moyens qui furent tour à tour employés jusqu'à la fin de 1799.

C'est alors que commencèrent à se montrer des accidens d'une espèce nouvelle. Monsieur le malade éprouva pour la première fois des difficultés d'uriner; cette affection n'étoit pas déterminée par une strangurie, ni par aucune irritation ni inflammation. La vessie se remplissoit d'urine, il n'en résultoit aucune douleur que lorsque cet organe, par sa plénitude, étoit porté à une extrême dilatation. Il sembloit personnellement manquer de forces pour l'excrétion de l'urine.

Les déjections alvines se faisoient involontairement. Le corps de la vessie et le sphincter de l'anus étoient évidemment atteints d'un commencement de paralysie. Entr'autres moyens, on conseilla les eaux de Plombières, qui augmentèrent les accidens et développèrent une seconde maladie aussi grave que la première. En effet, l'impuissance des cuisses et des jambes devint presque totale; puisque M. de Baumont éprouvoit l'instabilité et la foiblesse d'un homme pris de vin, toutes les fois qu'il essayoit de se tenir sur ses jambes.

J'avois guéri un grand nombre de paralysies des extrémités inférieures. Plusieurs de ces cures étoient connues de monsieur le malade. J'eus une conférence avec lui, d'après laquelle je me convainquis que tout ce qu'il éprouvoit dépendoit de la moëlle épinière; mais la maladie actuelle présentoit une complication que je n'avois jamais trouvée, c'étoit la paralysie du sphincter de l'anus et du corps de la vessie. J'avois présente à l'esprit la prédiction d'Hippocrate, quand ces trois affections se trouvoient réunies : *Si spinalis medulla... suâ sponte laborarit et crurum impotentiam facit, ut ne tantùm quidem percipiat æger, et ventris et vesicæ, adeò ut ne, primis quidèm diebus, stercus aut urina nisi coactè reddatur. Quod si morbus inveteraverit et stercus et urina ægro inscio prodit, tandemque non longo post intervallo perit.*

Cette sentence effrayante cessoit de le devenir d'après les éloges donnés aux fontanelles dans cette

circonstance par Hippocrate lui-même. On lit dans ses ouvrages ce que la nature a fait, ce que l'art a imité d'elle, en recourant aux caustiques, lorsqu'à a paralysie des extrémités se joignoit celle de la vessie et de l'intestin rectum. M. de Baumont se trouvoit d'ailleurs dans un cas prévu par le vieillard de Cos. Tout porte à croire que l'affection de notre malade dépendoit de quelque varicosité hemorrhoïdale dans le canal vertébral, ou dans les enveloppes de la moëlle. C'est en ces termes que parle Hippocrate, de cette cause : *Medulla spinalis potissimum resiccatur, cum venulæ quæ ad eam tendunt obstructæ fuerint..... Quantò autèm longiùs tempus morbo accesserit.... Ulcera ex lumbis erumpunt*, etc.

En suivant donc les idées de ce grand homme, et sur la cause et sur la méthode de traitement de cette paralysie compliquée, je ne pouvois offrir à M. de Baumont aucun moyen préférable aux fontanelles; je n'en fis établir que deux qui existent encore sur les lombes.

En moins de six semaines il marcha beaucoup plus fermement, les urines reprirent leur cours naturel, le sphincter de l'anus se contracta comme dans l'état de santé la plus régulière, et tout alloit absolument bien.

Mais au retour de l'hiver, les extrémités inférieures perdirent encore tout ce qu'elles avoient gagné en fermeté et en force, et l'avantage resta tout entier à la vessie et à l'intestin rectum. Leur meilleur état se soutient toujours depuis deux ans. Le malade ne marche plus qu'à l'aide d'un bras. Peut-être, en se rapprochant peu à peu du nombre des caustiques recommandés par Hippocrate, on parviendroit à une guérison radicale; c'étoit l'opinion de M. Antoine Dubois, qui a vu le malade il y a deux ans; ce fut aussi la mienne. *Ex utráque vertebrarum parte quatuor crustas inurito, si tibi cesserit sanum reddes.* Mais M. de Baumont trouve la condition trop dure; il aime mieux rester avec son infirmité.

ONZIÈME OBSERVATION.

C'est encore sur la foi de l'expérience que je conseillai les mêmes caustiques à M. Faure, raffineur de cette ville. Je le vis dans une société où il s'étoit rendu en chaise à porteur. En s'avançant dans le salon, il avoit les jambes lourdes, traînantes, les pieds heurtoient le parquet, les mouvemens des extrémités inférieures étoient lents et très-gênés. Déjà la foiblesse étoit telle dans les muscles des cuisses et des jambes, qu'à peine le malade pouvoit les soulever et les croiser l'une sur l'autre. Je crus qu'il étoit dans la convalescence de quelque attaque violente de goutte, ce qui fit que je ne le fixai pas d'abord avec les yeux du médecin. Quand on s'imagine que la maladie est terminée, on cesse d'observer attentivement ce nouvel état, parce qu'il n'est pas fait pour inspirer les mêmes sollicitudes.

M. Faure m'aperçut : « Docteur, me dit-il, j'ai grand besoin de votre ministère; et il vint s'asseoir auprès de moi. Je ne suis point malade, continua-t-il; aucun des organes essentiels à la vie ne pèche en moi; je dînerai mieux que vous, je dors bien, toutes mes fonctions s'opèrent parfaitement, mais les jambes me refusent le service; quand je marche sur le parquet, il me paroît ouaté; j'éprouve une semblable sensation dans les cuisses et dans les jambes, quand on les touche; cette affection est venue spontanément; il est impossible que j'en devine la cause. Par le conseil de mon chirurgien, je frotte ces parties avec le vin aromatique; mais depuis trois semaines qu'elle a commencé, son progrès me donne des inquiétudes ».

Il ne faut pas considérer ce langage comme celui d'un homme pusillanime; M. Faure avoit beaucoup de courage et tous les moyens de la force. Sa taille et sa figure étoient belles et régulières; le teint brun, la barbe et les cheveux noirs, annonçoient une constitution avantageuse; il n'avoit que trente-six ans, il étoit intelligent, entreprenant et laborieux.

Comment, avec tous ces signes d'un tempérament sanguin excellent, la source des forces a-t-elle pu se laisser altérer? *Quare spinalis medulla suâ, sponte laborat?* En vain chercheroit-on des raisons, créeroit-on des hypothèses, l'expérience est l'unique boussole du médecin, elle seule peut éclairer notre esprit et nous conduire au temple de la vérité. C'est elle aussi qui me fit apercevoir, dans le rapport de M. Faure, tous les symptomes de l'affection de la moëlle épinière. La saine pratique n'admettant que ce qu'ils indiquent, mon dessein fut de proposer les fontanelles. J'en saisis l'occasion le soir; elles m'avoient tant de fois réussi, que, forcé par l'évidence des choses, le malade parut décidé à les faire établir; mais sa détermination n'empêcha pas les réflexions de la nuit, puisqu'il partit le lendemain pour Paris. Un médecin célèbre, dont j'honore les talens, les succès et les vastes connoissances, ne partagea pas mes idées sur les caustiques; il dirigea diversement M. Faure pendant cinq mois. D'après un traitement continuel, avec une si longue persévérance, des soins aussi éclairés et malheureusement infructueux, on auroit dit qu'il n'y avoit plus rien à faire qu'à s'écrier avec Hippocrate : *Est autem morbus gravis.* M. Faure revint dans sa famille, tout à fait perclus des extrémités supérieures et inférieures. Dans ces dernières, le mouvement étoit aboli et le sentiment presque anéanti. On lui avoit conseillé, à Paris, de s'envelopper le corps de marc de raisins; il réitéra tous les jours ce bain sec, très-excitant et tonique, mais la paralysie allant toujours de mal en pis, je fus appelé : c'étoit dans le mois de fructidor de l'an 7.

Malgré l'éloignement du malade pour les fontanelles, malgré la décision du médecin célèbre qui les avoit rejetées, je ne me départis point de cette méthode que j'avois déjà conseillée, et dont la certitude avoit été tant de fois démontrée; aussi j'annonçai au malade qu'il seroit privé de mes conseils et de mes secours, s'il continuoit d'argumenter contre

elle; il l'adopta sans confiance. En moins de cinq semaines, les fontanelles eurent un succès éclatant; M. Faure fut en état de monter à cheval; ses mouvemens ne furent plus gênés, il redevint agile, leste, bien portant et aussi fort qu'il l'étoit avant sa maladie; tous les ans, depuis, il a fait le voyage de Bordeaux, de Rouen, etc., et souvent il couroit la poste à franc-étrier.

Trois années se sont écoulées depuis, sans que M. Faure ait éprouvé ni dérangement de santé, ni le moindre symptome de son ancienne paralysie. Souvent, à la suite des grandes maladies, la nature affoiblie par les accidens et les remèdes, ne peut plus reprendre ses premiers droits; M. Faure, redevenu vaillant et vigoureux, sembloit n'avoir plus rien à redouter à l'avenir, il ne conservoit de ses maux que les cicatrices ineffaçables, mais nullement douloureuses, de ses fontanelles.

Le 13 floréal de l'an 10, il alla aux bains publics. Après une heure d'immersion dans l'eau, il sentit ses extrémités s'engourdir, il prévit que la paralysie seroit prochaine, il vint lui-même invoquer le secours des fontanelles. Il n'y avoit pas une heure qu'il avoit éprouvé la première insulte de l'atonie, et déjà sa marche étoit chancelante, quoique ses yeux fussent bons, naturels, et son visage assez coloré; cependant il se plaignoit de palpitations de cœur: le pouls étoit petit, foible, intermittent; selon les desirs très-empressés du malade, on fit sur ses lombes, avec la pierre à cautère, deux escarres très-profondes, qui n'ont commencé à s'animer que le vingtième jour. Comme la paralysie gagna rapidement le tronc et les extrémités, je vis qu'il n'y avoit rien à espérer de longtemps de la suppuration des escarres, et qu'il étoit urgent de recourir à d'autres moyens. En conséquence, je fis aussitôt appliquer un vésicatoire presque tout le long de l'épine. On donnoit de la tisane d'arnica, du vin et des potions cordiales, comme le commandoient la tenuité du pouls et l'état de lipothymie sans cesse renaissant; on rani-

moit aussi le malade par des odeurs fortes, et momentanément il nous parloit avec un courage et une netteté d'idées surprenans; mais les palpitations et les défaillances fréquentes, la froideur de tout le corps furent enfin les présages de la mort, qui arriva le 14 prairial, trente-unième jour de la maladie.

Autopsie cadavérique faite en présence de MM. Lanoix, Gable, Fougeron, Luilier et Payen, tous médecins et chirurgiens.

Les symptomes funestes que M. Faure éprouva dans ses derniers jours n'étoient que sympathiques, et dépendans primitivement de l'affection de la moëlle épinière. Nos recherches anatomiques durent se porter essentiellement sur cette partie; après avoir enlevé les parties molles qui recouvroient la colonne vertébrale, sans y avoir remarqué d'autres altérations que celles qui avoient dû résulter de l'application des fontanelles et des vésicatoires, nous procédâmes avec le plus de ménagement à la section des lames postérieures de la plupart des vertèbres de chaque région; nous reconnûmes que la première des enveloppes de la moëlle épinière étoit parfaitement saine; des pressions ménagées, faites sur différens points, faisoient apercevoir l'existence d'une liqueur lymphatique qui en remplissoit l'intérieur; l'ouverture nous en fit reconnoître le caractère, quoiquelle eût peu de consistance et qu'elle s'écoulât facilement; nous observâmes qu'elle n'avoit point la même fluidité dans les parties inférieures de la région dorsale; semblable à de la gélatine, elle adhéroit légérement à la membrane propre de la moëlle, qui présentoit une dépression très-sensible. Poursuivant ultérieurement nos recherches vers ce lieu qui avoit fixé notre attention, nous nous assurâmes de la perte totale de la consistance de la substance médullaire, et dans l'étendue de deux pouces environ, elle ne présentoit que l'aspect d'une espèce de putrilage conservant à peine la couleur qui lui est pro-

pre; le reste de la moëlle ne présentoit pas d'altération sensible; l'inspection des viscères de chaque cavité ne nous offrit rien d'intéressant.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Un Savoyard âgé de seize ans, d'un tempérament phlegmatique et d'une constitution médiocrement charnue, fut porté à l'Hôtel-Dieu, le 8 brumaire de l'an neuf. Sa pâleur étoit effrayante; il avoit le pouls petit, foible et intermittent; cependant chaque oscillation du cœur se manifestoit fortement à l'extérieur de la poitrine. La respiration se faisoit péniblement, et les muscles qui servent à cette fonction vitale, ainsi que le poumon, paroissoient menacés d'atonie; l'inspiration et la dilatation du thorax ne s'opéroient qu'après une expiration qui laissoit un long temps de repos.

Le malade avoit le regard de l'abattement et une tristesse qui le rendoit insouciant sur tout ce qu'on pouvoit imaginer pour l'exciter et l'intéresser. On observoit la circulation du sang, et la respiration se régulariser un peu, quand il étoit couché sur le dos. Mais, au moindre mouvement qu'on faisoit pour le retourner et le placer sur l'un des côtés, il devenoit plus pâle encore, et sa foiblesse s'augmentoit au point de faire craindre la défaillance.

Je le vis deux heures après l'invasion de ces accidens; j'interrogeai l'infirmier sur leur cause; une chute les avoit déterminés. C'est en ramonant une cheminée que ce malheureux jeune homme s'étoit laissé tomber d'une hauteur considérable. Il avoit les genoux, le dos et les reins marqués de contusions, dont il faisoit mine de souffrir quand on les touchoit. Le mouvement étoit entiérement perdu, et le sentiment très-diminué dans les extrémités inférieures. J'examinai ses bras, que je trouvai très-engourdis.

La réunion de tous ces signes me convainquit que la moëlle épinière avoit reçu un ébranlement dan-

gereux. Vu l'anéantissement du malade, je prescrivis une potion cordiale, très-excitante, de l'infusion de feuilles d'arnica pour boisson ordinaire, et des frictions tout le long de la colonne vertébrale, avec un linge trempé dans la teinture de cantharides.

A ma visite du lendemain, je trouvai le malade dans le même état, et de plus, avec une soporosité qui annonçoit l'atteinte portée à toute la masse du cerveau. Je conseillai de faire vomir avec précaution, mais complétement; il supporta très-bien les efforts de l'estomac, occasionnés par l'émétique. J'en prescrivis un grain encore dans une potion céphalique, à prendre à dose réfractée; l'après-midi, du bouillon aux herbes dans les intervalles des cuillerées.

Ces remèdes excitèrent beaucoup d'évacuations, mais la condition du malade n'en devint pas meilleure, puisqu'aux accidens déjà décrits se joignirent, dans le cours de la maladie, tous les symptomes d'une fièvre maligne nerveuse, langue aride, noire, pouls de plus en plus misérable, jectigation des muscles et des tendons, sommeil constant et entremêlé d'un délire obscur, pétéchies gangréneuses dans différentes parties du corps, escarre de même nature, très-étendue au bas du dos, etc.

Ces symptomes se manifestèrent successivement; je les combattis dans leurs divers périodes avec le sirop de vinaigre délayé dans l'eau, avec le vin, la décoction de quinquina vineuse, le camphre, quand il y eut indication. Ces antiseptiques furent aussi donnés en lavement; on appliqua les vésicatoires aux cuisses et sur le dos.

Pendant plus de vingt-cinq jours le succès de ces remèdes resta douteux, les symptomes de la maladie conservèrent toujours leur apparence défavorable; enfin la langue commença à s'humecter, les plaies des vésicatoires s'animèrent un peu, les évacuations alvines présentoient des signes de coction, le délire cessa et l'œil du malade s'ouvrit à l'espérance. Tous

les signes caractéristiques de la maladie cédèrent leur place à un nouvel état plus heureux ; je veux dire la convalescence.

Toute la machine s'anima et reprit de la vigueur. On ne soupçonnoit pas que les extrémités inférieures ne seroient pas participantes de ce changement favorable; elles restèrent entièrement paralysées. J'espérois qu'à mesure que l'embonpoint et les forces reviendroient, les jambes en ressentiroient les influences heureuses. Plus de six semaines d'un parfait rétablissement ne produisirent à cet égard aucun effet avantageux.

L'escarre des lombes avoit été lente à se détacher; il n'y avoit que peu de jours qu'elle étoit tombée; la plaie qu'elle laissoit ne fournissoit pas encore une suppuration de bonne qualité ; je me flattois qu'à l'avenir elle suppléroit aux fontanelles ; elle étoit si profonde, que peu s'en falloit que les deux dernières vertèbres lombaires, et une petite portion de l'os sacrum, ne fussent à découvert ; j'en recommandai le pansement à M. Ducloux jeune, élève distingué de l'Ecole de Paris; il s'opéra par ses soins une métamorphose si heureuse dans l'état de la plaie et la qualité du pus, que, vers le troisième mois de la convalescence, les mouvemens des jambes, quoique très-gênés, recommencèrent, et qu'ils ont repris, mais très-lentement, leur primitive énergie. Le malade entretint, par mes conseils, à l'aide de la pommade épispastique de Paris, un suintement purulent aux lombes, pendant deux mois encore, et il sortit de l'Hôtel-Dieu, parfaitement rétabli.

TREIZIÈME OBSERVATION.

M. Gable, chirurgien distingué de cette ville, dont j'honore les talens, m'a communiqué cette observation.

M. Ratorel, âgé de vingt-trois ans, d'une stature moyenne, fort et vigoureux, et d'un tempérament éminemment sanguin, devint tout à coup sombre

et silencieux. La famille chercha à combattre cet état par tous les moyens convenables, sans y réussir; il devint ombrageux, en proie à des soupçons chimériques, et paroissoit, parfois, aveuglément poussé à des actes de violence : cet état duroit depuis deux mois; c'est à cette époque que je fus appelé auprès du malade; c'étoit le 26 juillet 1800.

Il n'avoit rien perdu de sa vigueur; je lui fis une ample saignée du pied, et je lui prescrivis les bains entiers et un régime tempérant. Depuis plusieurs nuits il n'avoit pu dormir, et il les passoit très-agité; son frère le veilloit, autant pour cacher son état aux étrangers, que parce qu'il avoit plus d'empire sur lui qu'aucun autre.

Le soir du jour où il fut saigné, il témoigna l'envie de dormir; il s'endormit en effet. Son frère, après avoir observé que son sommeil étoit calme, fatigué lui-même par plusieurs veilles, crut pouvoir s'y livrer avec sécurité. Dans cette même nuit le feu prit à une maison voisine; le tocsin, le bruit du tambour, réveillèrent brusquement notre aliéné; il se lève, ouvre la croisée de sa chambre, et se précipite dans la rue, sans que son frère, qui dormoit profondément, s'en aperçût. Il tomba de vingt-huit pieds de haut. On le trouva assis et appuyé sur le bras gauche, faisant de vains efforts pour se relever.

Je fus appelé, et je m'y rendis de suite. Je reconnus, 1°. une fracture avec déplacement des deux os de la jambe droite vers leur tiers inférieur; 2°. une luxation incomplète du poignet droit; 3°. une luxation aussi incomplète du pied droit. Je réduisis la fracture et les luxations, j'appliquai à chacune d'elles un bandage convenable, et je le saignai deux fois du bras gauche dans la même journée.

La chute avoit donné plus d'intensité à son aliénation; il parloit, divaguoit et gesticuloit plus qu'avant. Je craignois que cet état d'agitation ne nuisît à la guérison de sa fracture et de ses luxations; mais mes craintes ne se réalisèrent qu'en partie,

car les extrémités inférieures se paralysèrent quelques heures après la chute : aussi la luxation du pied droit et la fracture de la jambe droite se maintinrent-elles parfaitement réduites, et guérirent sans aucune difformité; mais le poignet droit reste un peu difforme, n'ayant jamais pu le fixer, à cause de la déraison du malade.

Pendant les vingt-cinq ou trente premiers jours qui suivirent l'accident, je ne pus faire usage, contre la paralysie des extrémités inférieures, que de quelques remèdes nervins, pris intérieurement, et à l'extérieur, j'employai les frictions et les linimens aromatiques à la partie antérieure des cuisses. Ces moyens ne produisirent aucun effet, et les extrémités inférieures tomboient dans le dessèchement et l'atrophie.

Néanmoins, vers le trentième jour, je reconnus que le cal de la fracture étoit parfait; le malade avoit recouvré sa raison. Je m'occupai dès-lors de moyens plus tranchans pour remédier à sa paralysie. Je prescrivis les eaux de Balaruc intérieurement, des linimens volatils sur toute la continuité de la colonne vertébrale, et des douches d'eaux thermales sulfureuses. Ces moyens, quoique continués pendant plus d'un mois, n'apportèrent aucun changement dans l'état du malade, ce fut alors que ses urines et ses excrémens commencèrent à sortir involontairement.

Plusieurs cures de paralysie des extrémités inférieures, qu'avoit opéré M. Latour, par le moyen d'un cautère appliqué sur un des points de la continuité de la colonne vertébrale, ranimèrent l'intérêt que m'inspiroit mon jeune malade, et j'annonçai aux parens, en leur proposant ce moyen, que je n'avois pas perdu l'espoir de le guérir. Un cautère au dos les effraya, ils s'y refusèrent, en me disant cependant, qu'ils consentiroient volontiers à l'application d'un vésicatoire sur l'endroit désigné. Je le lui appliquai le 21 septembre, il étoit très-large et chargé de beaucoup de cantharides; je l'entretins pendant six semaines, avec un onguent épispastique très-

actif. J'obtins, pendant un mois, une suppuration abondante, mais qui s'épuisa ensuite, quoique je fisse pour la provoquer. Le malade n'en retira aucun bénéfice. Son état au contraire empiroit; les extrémités inférieures, toujours complétement paralysées, perdoient leur sensibilité qu'elles avoient conservée jusqu'alors, et leur atrophie étoit à son dernier degré.

Tous les moyens employés jusqu'à ce jour ayant été sans succès, je proposai de nouveau les fontanelles; on y consentit enfin: le 24 novembre, j'appliquai un morceau de pierre à cautère, vers la jonction de la dernière vertèbre lombaire, avec l'os *sacrum*, qui, à la chute de l'escare, donna un ulcère profond d'un pouce de diamètre, et fournit bientôt un écoulement séro-purulent très-abondant.

Le treizième jour de l'application du caustique, le malade se plaignit d'une douleur instantanée qui, de la partie postérieure des cuisses, s'étendoit jusqu'aux muscles jumeaux; cette sensation douloureuse qui tenoit de la nature de la crampe, se fit ressentir plusieurs fois dans la journée, plus fréquemment encore les jours suivans; le 20, il remua les gros orteils, et à dater de ce jour, les pieds, les jambes et les cuisses recouvrèrent assez de mouvement pour que, le trente-unième jour, le malade pût se soutenir debout, avec l'aide cependant de deux béquilles; il les quitta successivement, et le cinquantième jour, une canne lui suffisoit pour faire un assez long trajet; la sortie des excrémens avoit cessé d'être involontaire dans les premiers jours où il ressentit les douleurs dont j'ai parlé, qui des cuisses se portoient aux jambes.

Depuis, l'état du malade s'est amélioré, ses extrémités inférieures ont complétement recouvré le mouvement et l'embonpoint dont elles jouissoient avant l'accident, au point qu'il fait aujourd'hui les plus longues courses sans même le secours d'une canne.

J'observerai qu'il conserve toujours ses fonticules,

et à ce sujet, je n'omettrai pas une circonstance qui démontre, ce me semble, bien évidemment l'efficacité des fontanelles sur un des points de la continuité de la colonne vertébrale dans la paralysie des extrémités inférieures. Un an, ou environ, après l'établissement des fontanelles, le malade vint me trouver pour me communiquer ses craintes qui n'étoient que trop fondées. La vigueur de ses jambes diminuoit, déjà elles avoient perdu un peu de leur embonpoint, et leur mouvement étoit moins libre : je reconnus bientôt, dans l'aveu qu'il me fit, la cause de ce changement. Il m'avoua que, trop confiant dans sa bonne santé, il avoit cru pouvoir s'affranchir d'un pansement journalier, et que, depuis quelque temps déjà, il ne se faisoit plus panser que de deux, ou même de trois jours l'un. Je lui exposai le danger qu'il avoit couru, en lui indiquant les moyens de rappeler la suppuration que la rareté des pansemens avoit tarie.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

M. l'abbé Burin de Riquebourg, âgé de soixante-onze ans, d'une constitution corpulente et forte, d'un tempérament pituiteux, et qui, à un caractère égal et gai réunit tous les avantages d'un esprit orné et agréable, éprouva, il y a dix ans, une paralysie des paupières de l'œil gauche, qui porta également atteinte à cet organe de la vision pendant trois mois. Le malade voyoit doubles tous les objets qui se présentoient devant lui.

Les émético-cathartiques, les purgatifs réitérés, les céphaliques alliés avec les apéritifs actifs, les errhins, les odontalgiques et un vésicatoire à la nuque, furent les remèdes que j'employai durant tout le temps de la maladie ; elle se termina par une guérison radicale, vers la fin du troisième mois, à compter du jour de son invasion. Pour rendre la cure durable, je conseillai au malade de se faire ouvrir un cautère au bras.

Il ne s'étoit plaint depuis d'aucun dérangement de santé, lorsque, dînant avec moi, le 27 pluviose de l'an 12, il fut pris, le soir même, d'un frisson considérable et d'une surabondance de sérosités qui bouffissoient et rougissoient ses yeux, picotoient la membrane pituitaire, et occasionnèrent une fluxion si prompte sur le poumon, que, déjà le lendemain, je le vis atteint d'une toux continuelle, d'une oppression véritablement suffoquante. Le pouls étoit fébrile, mais ne répondoit nullement à la violence des autres accidens. L'expectoration la plus fréquente ne pouvoit débarrasser le poumon des matières muqueuses qui s'y versoient si rapidement, que le malade étoit dans une agitation continuelle. Il avoit bien dîné la veille, des envies de vomir annonçoient l'état saburral des premières voies; je fis ajouter un grain de tartrite antimonié de potasse dans une potion huileuse avec une once d'oximel scillitique; on en donna de demi-heure en demi-heure une cuillerée au malade, ce remède détermina plusieurs vomissemens d'une bile épaisse et de matières muqueuses, il purgea cinq à six fois.

La soirée se passa bien, mais dans la nuit l'oppression recommença. Dans les intervalles de l'expectoration toujours considérable, le malade avoit un râlement alarmant. Dans cet état fâcheux, je ne pouvois, par une méthode imitative de la nature, qu'augmenter encore l'expectoration en ordonnant des béchiques; mais cette excrétion déjà surabondante, épuisoit les facultés du malade prêt à périr. Je crus que le moyen urgent, celui sur lequel il falloit compter davantage, c'étoit le vésicatoire. On en appliqua un très-large sur la poitrine, un second au bras droit : le malade avoit un cautère au bras gauche; mon objet étoit de porter promptement en divers lieux du corps une irritation révulsive de celle de la poitrine, et de détourner l'humeur catarrhale, qui de toutes parts convergeoit sur le poumon et l'accabloit. Tous les médecins sont maintenant ennemis des explications; cependant il n'y en a pas un seul qui

n'ait un motif d'agir comme il fait, et de sa conduite clinique *hoc propter hoc*.

Mon malade passa encore douze à quinze heures dans un état de suffocation, le bouillonnement de la poitrine ne se modéroit point; mais dès que l'action des vésicatoires commença à se faire sentir, elle ne manqua pas son effet; à mesure qu'ils s'établirent, la poitrine se débarrassa. La suppuration qu'exita l'emplâtre de la poitrine, devint si abondante, qu'on ne pouvoit ensuite la réprimer. Le neuvième jour de la maladie, la poitrine redevint libre; dès le douze, je purgeai le malade; je réitérai, quelque jours après, la purgation et je permis des alimens légers.

Nonobstant les pansemens les plus méthodiques, la suppuration susdite alloit toujours en augmentant; elle étoit fétide et d'un pus dégénéré.

Je fis prendre au malade des boissons antiscorbutiques, coupées avec des eaux sulfureuses; j'ordonnai le quinquina et un régime propre à s'opposer à la colliquation des humeurs et de la machine; je fis insister sur tous ces moyens pendant deux mois; enfin, tout nous convainquit que nos soins multipliés et assidus seroient prochainement couronnés d'un grand succès; la plaie trop étendue de la poitrine se guérissoit peu à peu; l'appétit du malade devint excellent, l'embonpoint et les forces paroissoient revenir au degré ordinaire naturel, et la plaie du vésicatoire étoit totalement cicatrisée. Je crus devoir parer aux inconvéniens de la suppression de la suppuration, en activant davantage le vésicatoire et le cautère des bras. Dans la même vue, je conseillai des sucs antiscorbutiques et dépuratifs, et je purgeai plusieurs fois le malade.

Mais ensuite la maladie prit une marche hétéroclite, bien surprenante. Au dire du malade, les muscles qui ceignent la partie inférieure du thorax et les hypocondres, étoient tombés dans le relâchement; cet état nouveau nuisoit sensiblement à la respiration; le malade se plaignoit de ce que ses poumons n'étoient pas soutenus ni appuyés; il me

recommandoit d'y faire attention. Cependant il n'existoit plus de plénitude muqueuse comme autrefois, la toux ne laissoit plus aucune trace de son existence; mais comme cette affection succédoit de si près à la suppression du vésicatoire de la poitrine, je le fis derechef établir: il n'opéra aucun bien.

Un parent du malade lui offrit une prise de tabac, en ma présence; je fus très-surpris de la manière tremblante avec laquelle la main se dirigeoit vers la tabatière, du tâtonnement des doigts que le malade plaçoit ailleurs que sur le tabac; frappé de son impuisance à les porter jusqu'aux narines, je voulus m'assurer s'il en étoit ainsi de la main gauche; elle étoit également embarrassée; je le fis lever; il lui fut impossible de se soutenir sur les jambes; malgré une multitude de moyens employés pour ranimer et fortifier les extrémités supérieures, elles se paralysèrent complétement. Je fis froter longtemps l'épine du dos avec le baume nerval, avec le vin aromatique et l'eau de vie; ses membres devinrent *mous, souples, sans résistance, incapables d'être mis dans un état tonique*, et, à la longue, les pieds étoient œdémateux tous les soirs. Cet état de paralysie duroit depuis près de trois mois et demi. D'après la maladie catarrhale qui l'avoit précédé, je crus qu'il en étoit une conséquence: il n'avoit pas échappé à l'observation d'Hippocrate, dans le passage suivant: *De glandulis. Alius morbus ex defluxione capitis per venas in spinalem medullam, cùm inde ad os sacrum impetu fertur, spinali medullâ eò fluxionem deducente, et in coxendicum acetabula deponente; quod si tabem fecerit et utroque modo homo contabescit, neque vivere expetit: confestìm enim scapulæ dolent, simulque ambo pedes et crura consequuntur, tandemque pereunt longo tempore curationem trahentes, neque viribus homo defecit et moritur.*

Cette sentence de l'oracle des médecins, annonçoit quelle seroit l'issue de la paralysie décrite, si on l'abandonnoit à la nature: aussi, voulant garantir de

ces événemens funestes mon intéressant malade, je lui fis voir qu'il ne lui restoit d'autre espoir de guérir, que dans les fontanelles, il s'y résigna. Ces exutoires établis entre la dernière vertèbre dorsale et la première lombaire ont redonné à cet aimable vieillard une vie et une santé nouvelles. Totalement guéri depuis deux mois, il se promène sans canne; à son âge, il n'est pas possible d'avoir une meilleure constitution, ni les mouvemens plus libres.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Ce n'est jamais avec confiance que j'ai entrepris, par la méthode des fontanelles, le traitement des paralytiques, quand l'affection des extrémités se trouvoit compliquée avec une altération sensible du cerveau, ou d'un état paralytique des muscles de la tête; cependant, après avoir vainement essayé de plusieurs moyens généraux, j'ai eu des succès, quoiqu'imparfaits de ces exutoires, dans la paraplégie d'un jeune homme de Châteaudun, qui a passé quatre mois, l'année dernière, à notre Hôtel-Dieu. Il étoit immobile quand il y est arrivé, et après une suppuration lombaire de six semaines, il a été dans le cas de se promener dans la cour de l'Hôpital, pourvu qu'il tînt du bout du doigt à un bâton, ou au bras d'un autre malade. Abandonné à lui-même, il devenoit tremblottant et se laissoit tomber. J'ai vu pareillement, dans une hemiplégie étendue aux muscles du visage, la nommée *Louisette*, retirer de grands avantages des fontanelles. Après deux mois de suppuration, elle marchoit avec une canne, sans le secours de personne. A la vérité, tous ses mouvemens étoient très-gênés. En comparant ce soulagement avec son état lors de son entrée à l'Hôtel-Dieu, ne pourroit-on pas espérer de plus grands succès en suivant à la lettre le conseil d'Hippocrate? *Ex utrâque vertebrarum parte quatuor crustas inurito.* Il faudroit pour cette

méthode du courage de la part du malade, de la persévérance dans un moyen qui, quelquefois, agit très-lentement, et surtout l'ennui de la maladie et un grand desir de guérir. Pour prononcer sur l'utilité des caustiques nombreux dans cet état de complication, il faudroit en avoir quelques résultats, et nous n'avons que des aperçus. Cela ne suffit point. *Quæ profuerunt ob rectum usum profuerunt.* Hippocrate.

RECHERCHES

Sur le Système de Pott; conséquences qu'il en faut déduire d'après mes observations.

C'EST en observant toutes les singularités des os qui concourent à la courbure du dos dans les personnes affligées de la paralysie des extrémités inférieures, que le célèbre Pott prépara sa théorie sur la cause de cette maladie. Il s'aperçut d'abord de l'augmentation de volume des parties protubérantes de l'épine; et, pour en connoître la lésion intérieure, il fit, dans les cadavres des individus qui avoient succombé à cette paralysie, des recherches multipliées qui lui apprirent, 1°. que les corps des vertèbres formant la gibbosité, étoient considérablement élargis, d'un tissu ramolli et sujets à la carie; 2°. que les ligamens et les cartilages intervertébreaux étoient également relâchés; que cet état leur faisoit perdre une grande partie de leur force, et qu'on les trouvoit quelquefois totalement détruits.

Ainsi convaincu de cette altération des os et des ligamens, Pott se crut assez instruit pour établir que le siége de la paralysie des extrémités inférieures étoit inhérent à l'état vicieux des vertèbres de la courbure, et des ligamens qui les unissent; il ne porta pas plus loin ses observations: il s'arrêta d'autant plus fermement à cette prétendue cause, que personne ne s'élevoit, ni contre ses expériences, ni

contre son système. Les succès de sa méthode étoient constans, inattaquables, d'une utilité qui seule auroit suffi à la réputation de son auteur, déjà célèbre. Les amis de l'humanité ne virent que les avantages de la découverte, aucun ne réfléchit qu'en les bornant aux paralysies supposées dépendantes de la courbure du dos, c'étoit les réduire à une valeur infiniment petite; qu'il existoit une multitude d'autres paralysies sans vice vertébral, qui jusqu'alors avoient été l'opprobre de l'art; que peut-être les fontanelles en étoient le remède. J'étois, comme tous les médecins, l'admirateur de ces exutoires. . . . Un moyen inconnu depuis Hippocrate, dans une maladie jusqu'alors réputée incurable, et simultanément trouvé par Cameron et Pott, devoit être généralement accueilli avec les transports de reconnoissance qu'inspirent les découvertes et les travaux de ces hommes rares que la nature a formés pour l'avancement des sciences et le soulagement de leurs semblables.

Mais, si j'adoptai avec enthousiasme le remède nouveau contre cette espèce de paralysie, je mis beaucoup plus de sang-froid et de modération dans l'examen du système des auteurs anglais; si je ne me flatte un peu, quelques observations sur les bases posées pour l'établir, en feront voir la foiblesse, et peut-être la fragilité.

Je rapporterai ensuite l'opinion des plus célèbres médecins, sur l'origine de la paralysie des extrémités inférieures: dans cet article, on distinguera facilement que, quoique d'accord sur la nature de cette affection, les auteurs ayant presque tous perdu de vue le chemin tracé par Hippocrate, n'ont plus eu de règles sûres ni de moyens éprouvés pour se conduire dans le traitement de cette maladie. Enfin, après avoir déjà parlé des prétentions frivoles de Pott sur la courbure de l'épine du dos, comme cause de cette maladie, je les combattrai de nouveau, et par les observations cadavériques, faites sur des personnes mortes de la paralysie des extrémités inférieures, et

par une multitude de faits précieux qui prouvent sans réplique que les fontanelles, appliquées à côté des apophyses épineuses de la dernière vertèbre dorsale, et de la première lombaire, 1°. ne remédient jamais à la courbure de l'épine du dos, que lorsque cette difformité procède elle-même de la cause occulte paralysante; 2°. que presque toujours elles sont le remède victorieux, presque infaillible, de toutes les paralysies des extrémités inférieures sans vice vertébral.

S'il existoit antérieurement à la paralysie des jambes, comme Pott l'a avancé, une cause prédisposante qui consistât dans l'état morbifique des ligamens et des os, où la courbure des vertèbres se montre peu après, concevroit-on comment ce principe délétère auroit fixé son domicile, et se seroit caché pendant plusieurs années dans la substance vertébrale et ligamenteuse, sans y causer aucun désordre apparent? Seroit-il facile de nous enseigner comment, dans ce silence, il auroit agi pour produire l'impuissance des cuisses et des jambes? comment, enfin, l'altération des vertèbres, et la courbure de l'épine, que l'auteur anglais a considérées comme les causes efficientes de la paralysie, ne se seroient manifestées dans plusieurs circonstances que longtemps après elles? Croiroit-on que ces vices anciens auroient pu être anéantis par une suppuration de vingt, ou tout au plus de quarante jours?

Si cette métamorphose osseuse, et qui tient presque du prodige, avoit lieu, il faudroit sans doute de nouvelles hypothèses pour rendre raison de l'efficacité des fontanelles, lorsqu'il n'existe aucun vice concomitant de la paralysie, ni dans les vertèbres, ni dans les ligamens, car le même système ne pourroit être applicable à deux cas aussi essentiellement opposés, et qui, par conséquent, présentent des indications curatives tout à fait différentes.

Si la paralysie étoit l'effet de la courbure de la colonne vertébrale, ce ne pourroit être que par la pression et la gêne que les os, devenus plus spon-

gieux, plus volumineux, causeroient sur la moëlle épinière; or, ni ce gonflement des vertèbres, ni la pression qu'elles occasionnent, ne sauroient diminuer sensiblement par l'effet d'un caustique d'une si courte durée; car la révulsion du vice humoral osseux qu'on s'en proposeroit, ne pouroit ramener aussi promptement le diamètre des vertèbres à sa forme primitive naturelle; condition, cependant, nécessaire pour le rétablissement du jeu libre de la moëlle épinière dans le canal vertébral, et de son influence ordinaire sur les autres parties.

En admettant pour un moment, et sans tirer à conséquence la cause assiguée et tous ses résultats, il me semble que l'impuissance des cuisses et des jambes seroit d'autant plus grave, que les points de pression sur la moëlle épinière seroient plus multipliés; mais, selon l'observation de Pott, ni le degré, ni l'étendue de la courbure, ni l'altération de plusieurs vertèbres, n'augmentent aucunement la nature du mal, ni l'intensité des symptomes, ce qui évidemment renverse la théorie fondée sur la courbure de l'épine, et la met en contradiction avec tous les principes connus de la plus saine physique.

Le célèbre Pott, d'après le docteur Cameron, remarque que son système s'accorde avec les idées d'Hippocrate dans les ouvrages duquel le médecin de Vorcester avoit annoté l'observation d'une paralysie des extrémités inférieures, accompagnée de la courbure de l'épine, et guérie par un abscès au dos et aux lombes; mais vainement le médecin et le chirurgien anglais ont cherché à s'étayer, dans leur théorie, du dieu de la médecine, ils n'ont pu substituer à sa doctrine un sens qui lui est étranger. Ce créateur de l'art dit, il est vrai, *de articulis, sect. VI, quibus infra septum tansversum gibbus existit, nonnullis renum et vesicæ vitia superveniunt; sed et abcessus ad suppurationem tendentes circa laterum inanitates et inguina diuturni ac curatu difficiles quorum neutri gibbum solvunt, iis verò coxæ*

magis quàm quibus supra gibbus existit extenuantur.

C'est véritablement d'après ces faits que le chirurgien anglais croit qu'il ne peut rester le moindre doute sur la cause de la paralysie des extrémités inférieures; mais en vain se proposeroit-il de nous éblouir, en invoquant, pour appuyer son système, l'autorité d'Hippocrate lui-même; laissons parler ce prince des médecins, et voyons, en analysant le même article, si la description naturelle et simple de cette maladie n'a pas été transformée en une supposition vaine et arbitraire de la cause qui la produit.

« Quand la gibbosité, nous dit-il, existe au dessus du diaphragme, il survient, dans beaucoup de malades, des affections des reins et de la vessie; des abscès suppurans dans la région lombaire en ont été quelquefois le remède; les extrémités inférieures s'amaigrissent et s'exténuent davantage dans ceux où la courbure du dos se manifeste au dessous du diaphragme ».

Du même foyer d'où s'étoit échappée une foible étincelle dont la lueur avoit séduit les auteurs anglais, parce qu'elle sembloit dissiper l'obscurité de leurs assertions hypothétiques, la lumière la plus vive vient nous éclairer sur la sagesse du dogme d'Hippocrate, sur l'application hasardée qu'en a fait Pott, dans ses remarques sur l'origine de la paralysie des extrémités inférieures. En effet, de ce qu'il survient quelquefois des lésions dans les reins et dans la vessie, et une exténuation des cuisses et des jambes, lorsque l'épine du dos se courbe, s'ensuivroit-il que cette saillie vertébrale fût la cause efficiente de ces affections? Ce n'est pas là l'esprit du texte *de articulis*. Ce n'est ni ce qu'a dit, ni ce qu'a voulu dire l'oracle de la médecine; il nous expose la vérité toute nue, comme la nature la fait voir, et sans y rien ajouter; il borne là toute son observation et toute sa doctrine; et, si les inductions que

prétend en tirer Pott, avec une sorte de confiance, pouvoient être tolérées, ne seroit-il pas permis, par la même raison, d'attribuer à la paralysie des extrémités les gibbosités qui suivent de loin ou de près cette maladie ? Cette conjecture vaut bien celle de Pott, mais ni l'une ni l'autre ne peuvent, en médecine, être substituées à des faits ; il en existe un bien important pour les progrès de la science, nous le devons aux auteurs cités ; lui seul leur assigne le rang distingué auquel leurs recherches sembloient spécialement les appeler ; c'est l'avantageux emploi des fontanelles dans la paralysie des extrémités inférieures, supposée dépendante de la courbure du dos. C'est à leur zèle, c'est à la publicité que Pott a donnée à ses observations, que nous sommes redevables, et de cette découverte, et des vues nouvelles qu'elle nous a suggérées pour le secours de l'humanité. Les bornes dans lesquelles il circonscrit ces caustiques ne ternissent point la gloire solide qu'il s'est acquise en nous en transmettant les avantages. Ses erreurs ne portent que sur la courbure de l'épine, qu'il a considérée comme le fondement de son système : il s'est écroulé cet édifice qui ne pouvoit reposer sur une base aussi fragile, comme le montrent la plupart de mes observations ; mais les succès des fontanelles sont connus. Tous les jours elles triomphent dans les paralysies des extrémités inférieures, accompagnées ou non de la saillie des vertèbres.

Il ne me paroît pas démontré que la maladie dont il s'agit puisse faire, dans la nosologie, un genre de paralysie distinct, comme Pott l'a prétendu, en disant que la courbure de l'épine avoit plus ou moins d'étendue, mais qu'elle étoit toujours du dedans en dehors, que son moindre pli, quand deux ou trois vertèbres étoient attaquées, étoit invariablement suivi des mêmes symptomes que la plus grande courbure.

Cette condition du pli de l'épine, du dedans en dehors, forme une règle spéciale qui sert à séparer

la maladie dont Pott nous entretient, des autres paralysies des extrémités inférieures. J'avoue que toutes ces hypothèses, ces distinctions subtiles dans lesquelles l'auteur anglais s'embarrasse, me paroissent l'écarter de la route simple qui l'auroit conduit à des principes communs d'une utilité plus générale ; rendre son système obscur, en admettant pour élément essentiel ce qui n'est qu'un effet de circonstance ; gêner ainsi l'art, sans beaucoup éclairer l'esprit, et nuire à la méthode des fontanelles, en l'adaptant uniquement à la paralysie supposée dépendante de la courbure du dos, tandis qu'il est maintenant reconnu qu'elle doit s'étendre presque à tous les cas d'impuissance des cuisses et des jambes.

Quelle est, sur cette matière, l'idée la plus générale des médecins ? que nous apprennent leurs observations et notre expérience ?

Hippocrate, dont les dogmes portent toujours plus sur les faits que sur les raisonnemens, s'est instruit à l'école de l'observation, et il a appris par une longue étude des maladies, que la paralysie des extrémités inférieures dépendoit toujours, ou de la lésion spontanée de la moëlle épinière, ou de toute autre cause qui en gênoit les fonctions.

Archigène, recommandable par la solidité de ses nombreux écrits, et dont Juvénal parle comme du médecin le plus accrédité de son temps, établissoit de chaque côté de la nuque, près le lieu où l'épine du dos prend son origine, deux escarres pour la guérison de la paralysie. Plusieurs fragmens de ses ouvrages ont été conservés par Aetius, qui s'explique en faveur de la cautérisation dans la même maladie. Galien, dont les décisions ont eu si longtemps force de loi, nous avertit également que c'est en appliquant le remède dans l'endroit de cette moëlle qui fournit les nerfs aux mêmes extrémités, que l'on guérissoit l'impuissance des cuisses et des jambes; à l'appui de sa décision, il rapporte l'observation d'un homme tombé de sa voiture, et dont le dos avoit été fortement contus à sa partie supérieure, il en résulta

perte de sentiment dans le petit doigt de la main, dans l'annulaire et dans la moitié du doigt du milieu; cependant le mouvement s'y conservoit toujours. Pour remédier à cette infirmité, des gens de l'art d'un mérite ordinaire employoient en vain divers topiques et en enveloppoient les doigts affectés. Galien, plus instruit et plus ingénieux, augura que le siége du mal étoit à l'endroit des origines des nerfs du bras; c'est là où il voulut que le médicament fût appliqué, et le succès justifia sa conjecture.

Alexandre de Tralles, un des plus clairvoyans et des plus judicieux médecins de l'antiquité, et celui dont l'exactitude dans les descriptions peut être encore considérée comme un des meilleurs modèles, donne plusieurs règles qui conduisent par la voie la plus sûre au diagnostic des maladies; il faut, selon lui, recourir à la science de l'anatomie, pour trouver le véritable siége de la paralysie. Ce n'est pas dans les muscles tombés dans l'atonie qu'on le découvrira; ce seroit prendre l'effet pour la cause, que d'arrêter uniquement son attention sur cet objet. Il prononce affirmativement que le vice réside dans la moëlle épinière, ou dans l'origine des nerfs qui en émanent et qui se distribuent au membre paralysé.

Ce n'est aussi, ni l'erreur de l'imagination, ni l'esprit de système, qui ont guidé l'immortel *Fernel*, quand il a dit que la cause certaine de cette paralysie étoit une humeur quelconque qui, en embarrassant la moëlle épinière, s'opposoit à son influence sur les muscles paralysés.

La dérivation de l'humeur pituiteuse dans le canal vertébral ou tout autre agent capable de comprimer, d'amollir la moëlle épinière, ou de changer son mode naturel, de manière à intercepter toute communication aux esprits animaux vers les muscles des extrémités inférieures, doit, selon Deleboë, produire leur paralysie. C'est encore le sentiment du célèbre Rondelet, qui veut que les principales vues curatives se dirigent, dans cette maladie, sur l'endroit d'où partent les nerfs qui répondent aux muscles des membres affectés.

Enfin, toute théorie quelque imposante qu'elle paroisse, doit échouer contre les leçons de l'expérience et la similitude des dogmes que la vérité a consacrés. Que disent en effet les immortels Baillou, Pardoux, Sennert, Wanhelmont, Rivière, Willis, Muller, Sydenham, Boerhaave, Hoffman, dans leurs écrits sur la paralysie des extrémités inférieures? Tous la font ressortir des obstructions, des compressions et d'une multitude d'autres lésions de la moëlle épinière. Consulterons-nous des médecins du premier ordre plus voisins de nous, et la plupart nos contemporains ? Lieutaud, Sauvages, Bordeu, Portail, Barthez, van Swieten, Corvisart, Pinel, Cullen, Grimaud, embrassent le sentiment de leurs prédécesseurs; la plupart même l'appuient de faits qui leur sont particuliers. Ils ne sont parvenus à la célébrité qu'en observant la marche constante et régulière de la nature; ils savent discerner ses écarts, sans les ériger en principes, et Pott n'a pas suivi leur méthode : aussi revient-on toujours à l'autorité de ces hommes que l'expérience a formés; elle est la meilleure boussole pour nous diriger et nous conduire aux vérités les plus importantes.

S'il est maintenant une donnée certaine pour parvenir au véritable diagnostic de la cause de la paralysie qui attaque les extrémités inférieures, c'est sans doute celle qui résulte de l'accord unanime de presque tous les auteurs sur la modification pathologique de la moëlle épinière dans cette maladie. Mais, puisque ce phénomène a été si bien observé, aussi bien décrit et ses effets recueillis avec autant d'exactitude, d'où vient que depuis l'âge ou vivoit Hippocrate, on ne s'est jamais entendu sur le moyen de guérir les paralytiques de la ceinture jusqu'au bas des extrémités, moyen cependant proposé par ce divin maître, éprouvé de son temps avec tant de succès et dont il donne lui-même la description si exacte dans ses ouvrages ?

Le silence des médecins sur cet objet ne se conçoit pas aisément. L'intervalle immense des siècles qui se sont écoulés depuis Hippocrate jusqu'à Caméron,

n'a cessé d'offrir aux yeux des observateurs, dans tous les temps, dans tous les lieux, des paralysies des extrémités inférieures. Les écrits de tous les médecins cliniques l'attestent. Aucune ressource nouvelle n'a éclipsé l'utilité des caustiques auxquels tout l'art d'Hippocrate se bornoit dans cette circonstance, sa méthode étoit simple, aisée, et la seule salutaire. Jusqu'à présent aucune autre n'a fourni comme elle, aux besoins de la nature, dans la paralysie des cuisses et des jambes. Pourquoi donc les fontanelles n'ont-elles pas été adoptées par tous les praticiens? Plus on approfondit la doctrine du vieillard de Cos, et plus on est surpris qu'un nuage de seize siècles ait voilé aux regards de la plupart de nos grands maîtres un des secrets les plus importans pour l'humanité, le moyen seul utile dans cette espèce de paralysie, le caustique enfin sur l'avantage duquel le père de la médecine semble s'arrêter avec complaisance dans divers endroits de ses ouvrages.... Je ne rechercherai point si la pusillanimité des malades a fait repousser ces cautères dont les médecins n'auroient conséquemment pu constater l'efficacité; mais dans le temps où l'on expliquoit tout, il me semble que cette raison seroit devenue l'excuse des efforts infructueux des maîtres de l'art, dans cette espèce de paralysie. Je n'ai vu nulle part aucune de leurs plaintes consignées à cet égard, rien qui prouve le degré de confiance qu'ils accordoient à l'opération sur les lombes, employée par Hippocrate, en un mot aucun regret exprimé de n'avoir pu la pratiquer; il ne m'appartient pas de décider si c'est à la timidité du malade ou au défaut de connoissance du moyen, que l'on doit attribuer le peu de progrès de nos prédécesseurs dans la méthode de traiter la paralysie des extrémités inférieures.

Une vérité plus généralement reconnue, c'est que la médecine, depuis Hippocrate, ayant été souvent réduite en système, les opinions des médecins ont pris la place de l'observation; alors, les meilleurs règles de l'art ont été méconnues; l'illusion a en-

traîné dans l'égarement; l'école de Cos a été traitée de visionnaire, et la plupart de ses dogmes, loin de servir à étayer des méthodes utiles, sont tombés dans le plus entier discrédit. Ainsi, au lieu de se rapprocher du plan médical de notre premier législateur, au lieu de revenir comme lui à l'observation, on s'est laissé entraîner dans un labyrinthe de révolutions et de préjugés qui ont ruiné l'art et accoutumé ceux qui l'exercent à se tenir éloignés des sources véritables de l'instruction et de la science. Mais enfin, la raison hypothétique, quelque impérieuse qu'elle soit, n'a pu éblouir tous les médecins cliniques, il s'en est rencontré un grand nombre qui ont secoué les chaînes de l'opinion et abandonné toutes les sectes qui dédaignoient de prendre pour guides l'observation et l'expérience. Dès-lors, c'est dans les seuls faits pratiqués que des hommes supérieurs ont puisé leurs lois, leurs principes. Caméron en a trouvé un dépôt précieux dans les Œuvres d'Hippocrate : c'est de ce recueil qu'il a retiré la méthode dont il n'avoit pas prévu lui-même toute l'utilité; c'est précisément celle que Pott nous a transmise pour le traitement de la paralysie des extrémités inférieures dépendantes de la courbure de l'épine du dos. Auparavant tous les procédés curatifs étoient incertains, arbitraires, infructueux. « On ne sau-
» roit, dit un auteur célèbre, comment rendre le
» libre exercice de leurs fonctions aux organes sou-
» mis à l'empire de la volonté. C'étoit ici où l'art
» manquoit souvent à l'artiste. Voilà le nœud de
» la difficulté. Comment détruire cette compression,
» ou ce relâchement de l'origine des nerfs? En vain
» continuera-t-on de combattre la cause avec les
» armes les plus formidables. En vain appliquera-t-
» on sur la partie paresseuse, immobile et insensible,
» les emplâtres stimulans, les onguens nervins,
» les cataplasmes résolutifs, les eaux spiritueuses,
» les huiles aromatiques. Ces remèdes sont sans
» effet : le mal réside à l'origine des nerfs, et c'est
» là qu'on doit l'aller attaquer. Comment y parve-

» nir? Nous approuverions davantage la conduite de » ceux qui, dans cette intention, font des frictions » le long des vertèbres, qui donnent des douches » sur la nuque, qui prescrivent des bains chauds » plus ou moins pénétrans, qui envoient prendre » les eaux thermales. Si ces secours ont quelque- » fois favorisé la guérison, c'est qu'ils excitoient » dans le sang, ce mouvement plus accéléré qui, » portant le trouble dans toute l'économie, réta- » blit souvent dans l'ordre les fonctions qui étoient » dérangées. »

Vit-on une doctrine aussi chancelante! Poursuivons, et nous retrouverons encore des ressources apparentes, jamais une guérison.

« De même que les autres sens, l'organe du tou- » cher est également affecté de paralysie. Nous » avons vu que le sentiment s'affoiblissoit et se per- » doit conjointement avec le mouvement, et il n'y » a pas de paralysie où le sentiment ne soit au » moins émoussé; c'est là le cas de mettre en usage » un secours qui, en rappelant la sensibilité, doit » rendre aussi aux membres leur mobilité. Ce se- » cours étoit fort connu des anciens, et souvent pra- » tiqué par eux avec succès; c'est de battre à plu- » sieurs reprises les parties paralysées, avec des « orties.

» Des savans physiciens ont encore consacré dans » les journaux, que l'électricité peut quelquefois » guérir des paralytiques qui seroient toujours res- » tés tels, si on n'eût employé que les secours ordi- » naires, ou si on les eût seulement abandonnés aux » seules ressources de la nature. »

Voilà avec quel appareil médicinal, le docteur le Camus, nous dit que les médecins de tous les âges ont essayé de combattre l'affoiblissement et la perte même du sentiment et du mouvement. Ont-ils pu se flatter jamais du moindre succès dans la paralysie des extrémités inférieures ? Entendons sur cette question, la décision de M. Mauduit, rapportée

page 332 des Mémoires tirés des registres de la Société royale de médecine, anné 1781.

« Un paralytique perclu de la ceinture à l'extrémité des deux pieds, a été inutilement électrisé deux fois par jour pendant neuf mois : il a été traité par bains, étincelles et commotions assez fortes, de la colonne vertébrale à l'extrémité des pieds, en suivant le trajet des nerfs. M. Andry, notre confrère, me l'avoit adressé : feu M. Taillière, médecin des eaux de Bourbonne, fut curieux de suivre le traitement de ce malade, quoiqu'il eût porté pour pronostic qu'il ne guériroit pas, fondé, à ce qu'il m'a dit, sur ce qu'il avoit observé qu'il arrivoit tous les ans à Bourbonne un assez grand nombre de paralytiques de la ceinture jusqu'au bas des extrémités; et qu'il n'en avoit jamais vu aucun qui eût obtenu le plus léger soulagement, il en a été de même d'un autre malade, jeune et robuste, affligé de la même infirmité, qui m'avoit été adressé par feu M. Sanchez. L'électricité lui a été absolument inutile, ainsi que tous les moyens épuisés en sa faveur par le savant médecin qui étoit son ami ».

Une multitude de tentatives inutiles et de toute espèce, ont démontré clairement à d'autres célèbres praticiens dans le traitement de la paralysie des extrémités inférieures, que plus on multiplie les moyens et moins on obtient de résultats ; c'est ce que confirme Valeriola (*lib.* 2, *obs.* 4), dans le rapport qu'il nous fait d'un malade affecté de paralysie depuis plusieurs années, que ni les soins assidus des médecins, ni leurs procédés curatifs, conformes à toutes les indications qui sembloient se présenter, ni le régime le plus analogue à la maladie, n'avoient pu guérir, ni soulager. Longtemps après sa maison est environnée de flammes ; il voit la mort presque inévitable : la frayeur le saisit, et cette catastrophe excite en lui-même une révolution soudaine qui ranime le sentiment et le mouvement dans le membre impotent

dans lequel il ne reste plus bientôt aucune trace de paralysie.

Le même auteur fait mention d'un de ses parens, malade depuis six ans, d'une paralysie des extrémités inferieures, de laquelle, après des secours longtemps répétés, mais infructueux, il fut délivré par un accès de colère.

Ce que peut cette affection de l'ame qui résulte tout ensemble d'un saisissement subit et d'une terreur profonde, surpasse toutes les ressources de l'art, que sans doute les médecins avoient employées pour le traitement du fils de Crœsus, muet de naissance. Il voit un Persan s'élancer avec fureur sur son père. « Insensé, arrête, lui dit-il, c'est » Crœsus..... Tu ne le feras pas périr ». Et dès ce moment l'aphonie disparut pour toujours.

Diémerbroëk nous a laissé encore l'histoire d'une paralysie des extrémités inférieures, dont la nommée Suzanne Smacht fut atteinte dès l'âge de six ans. Plusieurs médecins et chirurgiens mirent à contribution les moyens réputés les plus efficaces contre cette maladie. N'en ayant obtenu aucuns succès, ils regardèrent ce genre de paralysie comme hors de la sphère de leur art. Parvenue à sa quarante-quatrième année, la malade reçut au milieu de la nuit une commotion violente. D'horribles éclats de tonnerre, des éclairs sans cesse répétés, une tempête affreuse la réveillent et l'épouvantent, et cette sorte d'horreur fut pour elle une électrisation favorable qui rompit tous les obstacles de l'action musculaire, et guérit comme par enchantement la paralysie.

Consulté sur une semblable maladie dans laquelle les purgatifs, les sudorifiques, les eaux thermales, dont le malade venoit de faire un long usage, n'avoient pu combattre, ni pallier même le moindre accident, Rivière tenta, mais en vain, des remèdes nouveaux. Rien n'annonce, dans son observation, qu'il eut présente à l'esprit la méthode d'Hippocrate, en classant cette paralysie au rang de celles

que l'art ne guérit presque jamais (*vix remediis superabilem*). Il prouve qu'il n'avoit ni le soupçon, ni l'expérience des caustiques qui sont ici le remède infaillible.

Les soins que ce professeur célèbre prodigua à M. Fouquet, médecin de Perpignan, n'eurent pas un plus heureux succès. A l'issue d'une fièvre double tierce, qui dura tout l'hiver de 1633, ce malade, au commencement du printemps, fut pris d'un catarrhe rebelle. Une salivation d'une humeur séreuse salée en étoit le symptome principal. Ces accidens diminuèrent; on crut la maladie à sa fin, quand tout à coup elle dégénéra en une paralysie des extrémités inférieures; les conseils les plus éclairés, les remèdes qu'on crut les plus favorables, n'empêchèrent point la fin funeste du malade après plus d'une année de souffrance.

Je pourrois encore joindre à cette foule d'autorités les opinions de plusieurs médecins renommés, qui ont cherché à remonter jusqu'aux premières causes de la paralysie des extrémités inférieures; il me seroit facile de grossir la liste des praticiens qui, pour guérir cette maladie, proposent de dégorger les vaisseaux, et de diminuer les embarras, de rendre la liberté à la circulation, de réveiller l'action musculaire par des irritans révulsifs; d'exciter par des émético-cathartiques, des secousses vives qui retirent de leur état paresseux les membres engourdis, etc.; mais, comme l'expérience nous l'apprend, ces préceptes ne sont pas faits pour conserver une grande réputation à leurs auteurs. D'ailleurs ces citations sont superflues, si d'un côté les plus fameux maîtres de l'art conviennent que l'on doit déférer à la décision d'Hippocrate, (lib. 2, sect. 2, *Prædictorum*) : *Si spinalis medulla suâ sponte laborarit, aut aliâ quâpiam causâ, crurum impotentiam facit*; et si, relativement au traitement de cette maladie, aucun moyen, jusqu'à nos jours, n'a été équivalent au caustique, dont je serois trop heureux d'avoir démontré, par une expérience de plus de

vingt années, les effets rapides et les succès constans.

Hippocrate a tellement lié l'histoire de la paralysie avec ce moyen de la guérir, que d'un coup-d'œil on en saisit l'ensemble ; et c'est ici le lieu d'ajouter une courte réflexion à celle que j'ai déjà faite au sujet de l'accord universel des médecins par rapport à la lésion de la moëlle épinière. C'est que si nos sens nous conduisent à la connoissance de cette affection, les impressions sont à peu près les mêmes sur tous les esprits; d'où il résulte que, chez tous les observateurs, l'idée qui représente cette même affection, doit avoir une certaine similitude, ou, tout au moins, une grande affinité. Les coups, les chutes sur les vertèbres dorsales ou lombaires disposent ces parties à protrusion, ou à subluxation, qui sont des causes sensibles de la compression de la moëlle épinière et de l'affoiblissement paralytique des extrémités inférieures. Presque tous les médecins en ont vu des exemples. Mais ils gardent le silence sur les effets lombaires des cautères actuels, vantés dans cette circonstance par Hippocrate, et cela n'est pas surprenant. On dut se décider très-difficilement, dans tous les temps, à faire une opération inusitée, et dont la réussite étoit douteuse. Une tel résolution suppose, de la par du médecin, le concours d'une volonté énergique, que tout le monde n'a pas. Peut-être ce caractère ne seroit pas rare dans les hommes de l'art, si on ne les rendoit pas comptables des événemens. Quand le zèle expose à la tyrannie, il est de la prudence et de la sagesse de ne promettre que ce qu'on est presque assuré de pouvoir tenir. Ces deux qualités nuisent essentiellement aux progrès de l'art. Ils n'osèrent rien hasarder tous ces auteurs célèbres que je viens de nommer; et voilà pourquoi le traitement de la paralysie des extrémités inférieures est resté imparfait pendant près de vingt siècles.

C'est dans la lecture de l'ouvrage de Pott que

j'ai puisé mes premières idées sur une méthode que j'ai étendue depuis à l'affoiblissement paralytique, et même aux paralysies complètes des extrémités inférieures sans vice vertébral. Après avoir bien médité le système de cet auteur, je m'aperçus qu'il ne me fournissoit qu'une lumière foible et trompeuse. Cette rétraction des muscles des cuisses et des jambes, désignée comme un signe spécial et pathognomonique de l'altération occulte des vertèbres et de leur carie, du ramollissement des ligamens et de la luxation des cartilages, me parut un caractère bien équivoque, et je ne pus concevoir sur quels fondemens on avoit pu l'établir, comment ces vices osseux et ligamenteux pouvoient donner lieu à cette paralysie particulière. Je voyois pourtant qu'ils existoient, mais n'étoient-ils point concomitans seulement de l'affoiblissement musculaire et de l'atonie paralytique, au lieu d'en être la cause? Mes doutes se fortifièrent encore davantage, quand je vis ensuite, durant l'établissement des fontanelles, et longtemps après la guérison complète de la paralysie, la courbure dorsale s'augmenter, le corps des vertèbres formant la protubérance, ainsi que leurs apophyses épineuses se gonfler de plus en plus, leurs ligamens articulaires s'étendre contre nature, enfin, tous ces vices osseux que Pott considère comme efficiens de la paralysie, s'aggraver, et cependant cette maladie disparoître.

De ces incertitudes se déduisoit la difficulté de remonter à la cause médicinale réelle de la paralysie des extrémités inférieures. Mais cette recherche me parut indifférente ou peu nécessaire, puisque le remède de la maladie étoit trouvé. Quoique la cause matérielle ne fût pas encore démontrée, le succès des fontanelles n'en étoit pas moins évident. Ces premières observations me frayèrent la route du traitement convenable dans la paralysie des extrémités inférieures sans vice vertébral. Maintenant qu'une multitude d'expériences prouvent évidemment que

mes efforts non pas été stériles, et que mes recherches conduisent à un but heureux, les idées arbitraires, échafaudées sur la protubérance dorsale, cesseront de circonscrire dans des bornes resserrées la découverte des fontanelles, qui sera d'autant plus précieuse qu'elle deviendra d'une utilité plus étendue.

Une nouveauté s'établit rarement sans obstacles; on ne l'adopte en médecine que lorsqu'elle présente des faits intéressans et exacts, et des observations utiles. C'est en faveur de semblables bienfaits, comme je l'ai déjà remarqué, que tout le monde s'est déclaré favorable au système qui attribue la paralysie des extrémités à l'état morbifique des ligamens, et à l'altération des os qui forment la courbure de l'épine. Doit-on regarder comme une illusion la confiance que cette théorie a inspirée? Je crois avoir fait connoître suffisamment que sur ce point la nature n'avoit pas dévoilé au célèbre Pott ses plus intimes secrets. Recherchons si dans les sources où il nous à fait entendre qu'il a puisé, ne se trouve pas le fondement des raisonnemens qui lui ont valu tant de suffrages, et si, dans les cadavres des personnes qui ont péri dans le dernier et le plus fatal période de la paralysie, il n'a pas distingué, comme il l'a dit, l'élément certain de cette maladie.

Et d'abord j'ouvre les trésors où le divin Hippocrate a renfermé non seulement l'observation citée par Pott, mais plusieurs faits du même genre, qui servent à l'intelligence de son opinion sur les circonstances de la paralysie des extrémités inférieures, dans lesquelles il estimoit l'emploi des caustiques préférable à tous les autres moyens.

La plupart des abscès qui surviennent vers la région lombaire, guérissent la gibbosité; c'est le sentiment du divin maître qui n'en émettoit jamais concernant l'art de guérir, que lorsque des faits bien vus, bien constatés l'y autorisoient; et voilà pourquoi il a fait de cette observation particulière un dogme général, un avertissement destiné à passer à

la postérité, pour l'instruction des médecins cliniques.

Sans doute, si l'exténuation des cuisses et des jambes étoit l'effet de la gibbosité, celle-ci cessant, l'espérance de ramener les *coxos extenuatos* à leur état ordinaire naturel, devroit renaître avec la guérison de la saillie vicieuse des vertèbres. Mais faut-il en déduire que cette dernière difformité de l'épine soit la cause de l'amaigrissement du bassin et des cuisses? C'est un système qui ne s'est jamais emparé de l'intelligence suprême du législateur des médecins; il savoit trop bien que deux accidens peuvent coexister ensemble et correspondre à une cause qui leur est commune, et qu'en remédiant à cette cause, la série des maux qui en sont dépendans disparoît successivement. Ainsi *les abscès dans la région lombaire*, et par une imitation de la nature, les fontanelles guérissent l'exténuation des cuisses et la gibbosité en même temps, si cette défectuosité de l'épine est consécutive (ce qui n'arrive pas toujours) du principe quel qu'il soit, qui altère l'épine et qui donne lieu à l'amaigrissement et à la paralysie des extrémités inférieures.

Souvent l'origine des maladies est cachée, Hippocrate nous a appris qu'alors il faut se défendre d'une imagination trop vive, qui fait voir trop ordinairement des choses qui n'existent pas réellement. Emporté par la fougue de ses idées, un médecin, dans un pareil cas, est tenté de prendre pour la cause réelle, un accident intimement lié à la maladie principale, aussi manifeste qu'elle, mais qui résiste avec plus d'opiniâtreté et plus longtemps au traitement; Hippocrate ne nous donne pas l'exemple d'observations aussi défectueuses; il avoit une belle imagination, mais elle étoit tempérée par un grand jugement. La nature l'avoit pourvu d'une perspicacité qui lui étoit propre et qui lui faisoit facilement apercevoir les objets; aussi c'est avec raison que l'on regarde ses dogmes comme divins. Pour se former une juste idée d'une maladie, il commençoit par en écarter

les symptomes étrangers. Par exemple, il s'est bien gardé de prononcer que la gibbosité étoit la cause de la paralysie, quoiqu'elle cédât aux moyens qu'on employoit pour guérir celle-ci; mais il a dit affirmativement : *Si la moëlle épinière devient fatiguée spontanément, ou par quelque cause que ce soit, elle produit l'impuissance des jambes.* Ce principe positivement énoncé dans son livre des Prédictions est simple, mais vrai ; tous les médecins anciens et modernes l'ont adopté. Il sera toujours la règle générale qui absorbera toutes les causes supposées; il suffit seul pour expliquer comment avec la paralysie des extrémités inférieures coïncident le relâchement des ligamens des vertèbres et la gibbosité, comme des branches qui tiennent à la même tige, ou comme un accident qui se guérit par le même remède.

Pott n'a pas eu assez de circonspection, quand il a désigné le prétendu siége de la paralysie des extrémités inférieures, supposée dépendante de la courbure du dos ; il devoit considérer que la moëlle épinière comprimée, relâchée, et diversement altérée, pouvoit, selon la nature des causes qui en affoiblissent ou en détruisent l'action, affecter sympathiquement, ou symptomatiquement les ligamens et les vertèbres elles-mêmes. En effet, que l'on suppose cette altération spontanée ou déterminée par une cause quelconque, ne lui a-t-on pas vu produire, dans différentes circonstances, avec la paralysie des extrémités inférieures, le relâchement du sphincter de l'anus, une action désordonnée de la vessie; etc.....? Si les rapports de la moëlle épinière avec tous ces organes sont bien connus, pourquoi les ligamens et les vertèbres qui lui sont immédiats n'en recevroient-ils pas des influences semblables? Il est difficile de se convaincre que leur affoiblissement et le déjetement de l'épine puissent être affranchis de l'empire qu'alors la moëlle exerce sur les autres parties.

Si toutes les fois qu'il existe une gibbosité dorsale ou lombaire, la paralysie des extrémités infé-

rieures suivoit cette difformité comme l'ombre suit le corps, le système de Pott auroit peut-être quelque chose de spécieux ; mais cet effet n'arrive que très-rarement. Il n'y a pas de pays en France où le vice rachitique influe davantage sur la taille des habitans que dans notre ville : on y remarque une multitude prodigieuse d'individus qui ont l'épine du dos courbée, plusieurs vertèbres dorsales ou lombaires, excessivement déjetées ou protubérantes, et dans ce nombre, à peine voit-on une paralysie de l'espèce qui nous occupe actuellement ; au contraire, cette sorte d'affoiblissement paralytique des extrémités inférieures, quand il a lieu, se rencontre davantage et presque toujours dans les sujets dont la conformation est belle et très-régulière.

Ce n'est pas non plus dans la gibbosité que prenoit son principe cette foiblesse articulaire des extrémités inférieures de laquelle étoient souvent affectés les *Scytes* et les *Numides* ; cette maladie dérivoit évidemment de la modification vicieuse de la moëlle épinière, d'après l'histoire qu'en a laissé *Hippocrate : Magnum, argumentum hoc est, quod Scytas plerosque, ac præcipuè Nomadas lumbis exustis esse comperies. Cùm verò uruntur, eorum corpora validiora, habiliora, firmiora, articulis redduntur.*

Ce savant scrutateur de la nature ne se contente pas de nous transmettre l'habitude médicinale qui soumet à ses lois les peuples dont nous venons de parler, il veut encore nous montrer que son art a été plus d'une fois d'un grand secours à ses compatriotes, lorsque de semblables maux les ont assiégés ; alors il n'a pas trouvé de moyen plus puissant que les caustiques. *Ad ejus lumbos ex utrâque vertebrarum parte, quatuor crustas inurito. Si autem ustio probè cesserit sanum reddes..... ; est autem morbus gravis.*

On ne refusera pas à Hippocrate l'idée de la symmétrie, et cette connoissance des proportions régulières qui s'observent dans le corps humain ;

s'il eût existé des défectuosités dans l'épine, il n'eût omis aucune circonstance de ce défaut de correction, en nous parlant du desséchement de la moëlle épinière. Exact dans la description qu'il nous en fait, il se borne à nous dire que ce vice provient principalement de l'obstruction des veines qui accompagnent la moëlle dans son trajet, et qu'entre autres effets qui en résultent, on compte la lésion des articulations des cuisses et des jambes, la difficulté et même l'impossibilité de leur mouvement. C'est dans ce dernier cas que l'application des caustiques à côté des apophyses épineuses étoit suivie des plus grands succès. Si la taille eût souffert du dérangement d'une ou de plusieurs vertèbres trop saillantes, non seulement Hippocrate en auroit fait l'observation, mais il seroit entré dans le détail des accidens que cette imperfection auroit produits; il ne nous en offre aucun tableau, il ne nous parle d'aucune difformité étrangère à celle que nous avons décrite: la courbure du dos n'étoit donc pas le motif de l'indication des caustiques, dont l'emploi étoit d'un grand usage dans la paralysie des extrémités inférieures, sans vice vertébral, même du temps d'Hippocrate.

Et, certainement, plus on réfléchit sur les merveilleux écrits de ce grand homme, et plus on est convaincu qu'ils n'ont jamais pu servir de base au système de l'auteur anglais. Encore un passage tiré *de Articulis*, qui levera tous les doutes à cet égard; il est important de rapporter le texte en entier.

« La courbure de la colonne vertébrale en dedans » peut être déterminée par une chute sur l'épine, » ou par le choc violent d'une puissance quelconque sur une ou plusieurs vertèbres. Dans les deux » cas, ou il n'y a qu'un de ces os qui forme une » protrusion légère, ou bien son déplacement est » très-remarquable, ainsi que celui de plusieurs » vertèbres contiguës. Dans cette dernière circonstance l'accident est d'autant plus dangereux, » qu'alors l'épine a une inclinaison angulaire qui

» est ordinairement suivie de la suppression des » déjections alvines, et des urines, et de la para- » lysie des extrémités inférieures. Cela n'arrive » pas quand la flexion de la colonne épinière a » une forme circulaire, et lorsque cette courbure » est en dehors; le danger d'une issue funeste est » moins imminent dans cette occurrence, que dans » la première qui laisse toujours, même lorsque la » guérison a lieu, un vice notable dans le sentiment » et le mouvement des cuisses et des jambes ».

De toutes ces remarques, Hippocrate déduit le passage suivant : *Les causes qui endommagent l'épine du dos, au point de la faire incliner notablement en dedans, exposent ordinairement le malade à de grands dangers, et souvent à quelque événement fatal. Quand elles occasionnent, au contraire, cette saillie extérieure des vertèbres qui décide la gibbosité, le détriment n'est pas le même ; car on ne voit jamais survenir à ce pli de l'épine, ni l'insensibilité, ni la paralysie des extrémités inférieures, ni la multitude d'autres accidens toujours redoutables et souvent funestes dans le cas d'inclinaison en dedans.*

Maintenant, si l'on examine d'un côté les descriptions exactes, les observations admirables, l'ordre et la justesse des pronostics, et les dogmes lumineux qu'Hippocrate nous a laissés sur la paralysie des extrémités inférieures ; d'un autre côté les soins pénibles que Pott a pris pour rechercher les causes de cette maladie, pour en déduire des corollaires aussi arbitraires qu'elles, et pour circonscrire la méthode de traitement aux seules circonstances dépendantes d'un prétendu agent qui n'a aucun pouvoir, quel contraste frappant! Comme la doctrine de l'interprète divin de la nature, assure la marche des médecins cliniques! Que n'ont-ils été témoins de quelqu'un des effets des caustiques conseillés par lui, dans la paralysie des extrémités inférieures, ces hommes d'un jugement profond qui, à travers les siècles où les fictions et les systèmes avoient seuls toute la vogue, restèrent invariable-

ment attachés à l'observation, qui, émules de la sagesse du médecin de Cos, ne cessèrent de faire accorder l'art et leurs lumières avec l'expérience et les vues de la nature ! Ils auroient sans doute donné un grand éclat à une méthode restée pendant un temps immémorial dans le chaos. Je cherche à l'en retirer, à la faire connoître ; il ne faut pas beaucoup de talent pour rendre authentique un moyen déjà célébré par Hippocrate. Comme ils sont infaillibles les succès prédits par ce grand homme ! comme sa doctrine est satisfaisante, méthodique et toujours appuyée sur l'observation ! .... Guidé par elle, le chirurgien anglais ne se fût pas arrêté à des conjectures; il eût considéré la carie des vertèbres, et l'état morbifique des ligamens et des cartilages intervertébraux, comme le terme du mal, et non comme sa cause.

Quelques soins qu'il ait mis dans l'examen des apophyses épineuses, des cartilages articulaires, des ligamens des vertèbres et de la sanie qui inondoit ces parties, ce fait seul, cette observation isolée, dont le cadavre de *Th. Robinson* a fourni le sujet, ne pouvoient raisonnablement devenir le fondement d'une règle générale. Voyons maintenant encore, si le système de l'auteur anglais, qui a pris ses racines dans les particularités osseuses, dont il nous donne le détail, n'a pas été bâti sans matériaux suffisans pour lui donner une consistance solide ; examinons ensuite différentes observations d'auteurs célèbres qui rapportent avoir rencontré des vertèbres consommées par la carie, leurs ligamens réduits en pourriture, et des matières sanieuses en quantité, sans qu'il en soit résulté aucune paralysie. Balançons enfin par d'autres découvertes la confiance aveugle qu'on a légérement accordée à l'opinion de Pott sur la cause de la paralysie, opinion qui n'a pu, selon nous, qu'enfanter des prestiges.

D'abord la relation qui nous est transmise par ce chirurgien anglais, de ses recherches cadavéri-

ques et des observations qui font la base de son système, ne me paroît pas faite pour nous éclairer, puisqu'il n'a pu continuer ses explorations jusqu'au canal vertébral : *il me restoit*, dit-il, *encore à voir l'état de la moëlle et des nerfs à leur sortie de l'épine ; c'est ce que je n'ai pas pu obtenir.* C'est là cependant où il auroit trouvé et reconnu l'origine de la paralysie; au lieu de s'en assurer, il a mieux aimé suivre les traces des auteurs à systèmes, qui font toujours cadrer leurs observations avec les principes arbitraires qu'ils ont adoptés ; mais une preuve qu'en cette occasion, l'anatomie citée a beaucoup d'inconvéniens, c'est qu'au lieu de nous faire connoître, je le répète encore, les causes véritables de la maladie, elle n'a découvert que ses dernières atteintes sur les vertères et sur les ligamens.

Si la première et la seule cause de la paralysie des extrémités inférieures étoit la mauvaise disposition des vertèbres à la carie, et celle des ligamens au relâchement et à la corruption, il s'ensuivroit qu'il faudroit regarder comme illusoires et supposées, les observations de *Hildanus*, *Blancard*, *Morgagni*, *Valisnerus*, *Columbo*, *van Swieten*, *Ledran*, *Lecat*, *Storck*, *Auber*, et celles de nos célèbres chirurgiens français. Tous ont publié une multitude de faits et de remarques de différentes altérations des vertèbres, et de leurs ligamens, par l'effet de la carie, de la déformation rachitique, et d'une suppuration ichoreuse, fétide, et si étendue, qu'elle avoit détruit une portion de la colonne vertébrale, séparé plusieurs fragmens osseux, et mis à découvert la moëlle épinière. . . . . .

Ce ne sont pas ces vices osseux seuls dont ils nous ont donné connoissance, *Mauget* parle encore d'une fille qui, pendant trois ans, avoit été atteinte de violentes convulsions, dont enfin elle périt. A l'ouverture de son cadavre, on trouva un corps cartilagineux qui ceignoit fortement entr'elles plusieurs vertèbres lombaires. *Pavius* a vu aussi un goutteux qui ne pouvoit tourner la tête en aucun

sens. A sa mort, on remarqua une sorte de soudure plâtreuse des vertèbres cervicales entr'elles et avec l'occiput, qui, par ce moyen, ne paroissoient former qu'une seule et même pièce.

Selon Pott toutes ces différentes causes auroient dû être suivies de paralysie, et cependant aucun des auteurs célèbres qui ont recueilli ces différentes observations, ne rapporte aucun exemple d'impotence des extrémités inférieures, d'après ces causes isolées.

Plusieurs d'entr'eux, ainsi que *Lœlius à Fonte*, *Willis*, *Wepfer*, *Bartholin*, *Coiterus*, *Bonet*, *Ryolan*, *Platerus*, *Lechèle*, *Schmit*, confirment, d'après leurs découvertes cadavériques, l'opinion des médecins anciens et modernes déjà cités dans ce mémoire. Tous font ressortir de la moëlle épinière le principe de la paralysie des extrémités inférieures; ces anatomistes célèbres ont reconnu que cette tige de tous les nerfs étoit, dans cette circonstance, ou comprimée, ou diversement altérée, quelquefois détruite par différentes causes qui n'ont pas échappé à leurs recherches. Les plus communes, d'après ce qu'ils ont vu et ce qu'ils nous ont transmis, étoient une sanie abondante, des sérosités qui remplissoient une certaine étendue du canal vertébral, et qui souvent réduisoient en putrilage la moëlle épinière, lacéroient ses enveloppes et les cartilages articulaires et carioient les corps des vertèbres.

Quelquefois les exostôses des corps spongieux des vertèbres, et la courbure de divers endroits de l'épine, deviennent aussi la cause efficiente de la même maladie; mais cela n'arrive que par la gêne que ces changemens osseux opèrent sur la moëlle épinière, et ces causes, par leurs résultats, ont un rapport direct et s'identifient même avec les effets des chutes et des coups sur le trajet des vertèbres, dont Hippocrate disserte très-prolixement dans divers endroits de ses ouvrages.

CONCLUSION.

Ce que l'observation et le raisonnement attestent et démontrent, les esprits dépouillés de toute présomption doivent le croire et le considérer comme une vérité reçue, surtout quand l'expérience le confirme. Toutes les notions que j'ai puisées dans Hippocrate sur l'affoiblissement et la paralysie des extrémités inférieures, m'ont convaincu que dans cette affreuse maladie, la médecine ancienne s'applaudissoit des succès constans des caustiques sur la colonne vertébrale, à côté des apophyses épineuses. On a restreint de nos jours ces exutoires à une paralysie supposée dépendante de la courbure du dos; l'autopsie cadavérique, comme je l'ai déjà fait voir, prouve évidemment qu'on a eu tort de particulariser ainsi, et la cause de la paralysie et le moyen de la guérir. Mais ce qui doit porter la conviction dans tous les esprits, sur l'utilité démontrée des fontanelles dans toutes les espèces de paralysie des extrémités inférieures, avec ou sans vice vertébral, ce sont les observations que je publie et dont j'ai recueilli depuis vingt ans toutes les circonstances. En les examinant, on jugera que c'est en vain que Pott a fait une distinction des vraies paralysies où les muscles sont mous, souples, sans résistance, et dans lesquelles les hanches, les genoux et les chevilles des pieds, n'ont aucun degré de roideur et de tension, avec les paralysies dorsales où le spasme domine, et où l'état tonique et la tension ne sont pas faciles à vaincre; on décidera que c'est sans fondement qu'il a réservé pour ces dernières, le séton et les fontanelles qui maintenant ont une utilité plus étendue.

Depuis Hippocrate jusqu'à nous, tous les médecins anatomistes et observateurs se sont entendus dans leurs recherches, et accordés dans leurs opinions, sur la cause de ces deux affections qu'ils ont confondues. Selon eux, elle réside dans la moëlle

épinière, ou dans l'origine des nerfs qui en émanent immédiatement.

Que ce soit le pli des vertèbres qui les comprime; que la moëlle soit abreuvée d'une sérosité ichoreuse ou autre qui en affoiblit l'énergie; qu'une véritable suppuration en réduise la substance en une sorte de putrilage; que ces vices de proche en proche ramollissent et lacèrent les ligamens des vertèbres, et donnent consécutivement naissance aux gibbosités et à la carie des corps spongieux des vertèbres; qu'une affection catarrhale et des veines variqueuses embarrassent la moëlle épinière comme Hippocrate l'a remarqué; enfin que le spasme de cette tige des nerfs intercepte l'influx des forces dans les extrémités; l'expérience nous a fait rencontrer dans les fontanelles le remède victorieux de toutes ces causes dont la nuance se retrouve dans nos observations.

C'est selon la différence de ces causes, la variété de leurs impressions sur la moëlle épinière, le degré d'altération de sa substance ou de ses enveloppes, que la sensibilité se conserve ou se perd dans les extrémités inférieures, que le mouvement y diminue ou s'y abolit, et que la guérison sera prochaine ou éloignée, facile ou impossible, par le moyen des fontanelles placées à côté des apophyses épineuses du trajet des vertèbres.